

**PROJET DE PARC EOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS
SUR LES COMMUNES DE BAYE ET CHAMPAUBERT (51)**

> Cahier n°7 - Demande d'approbation
au titre du code de l'énergie [PJ-3]

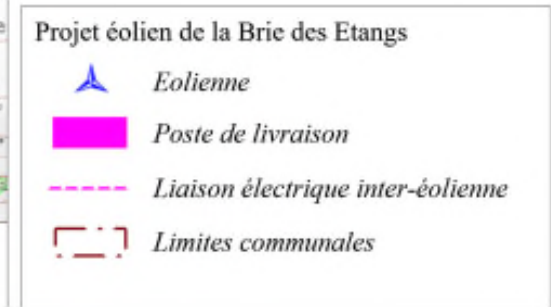
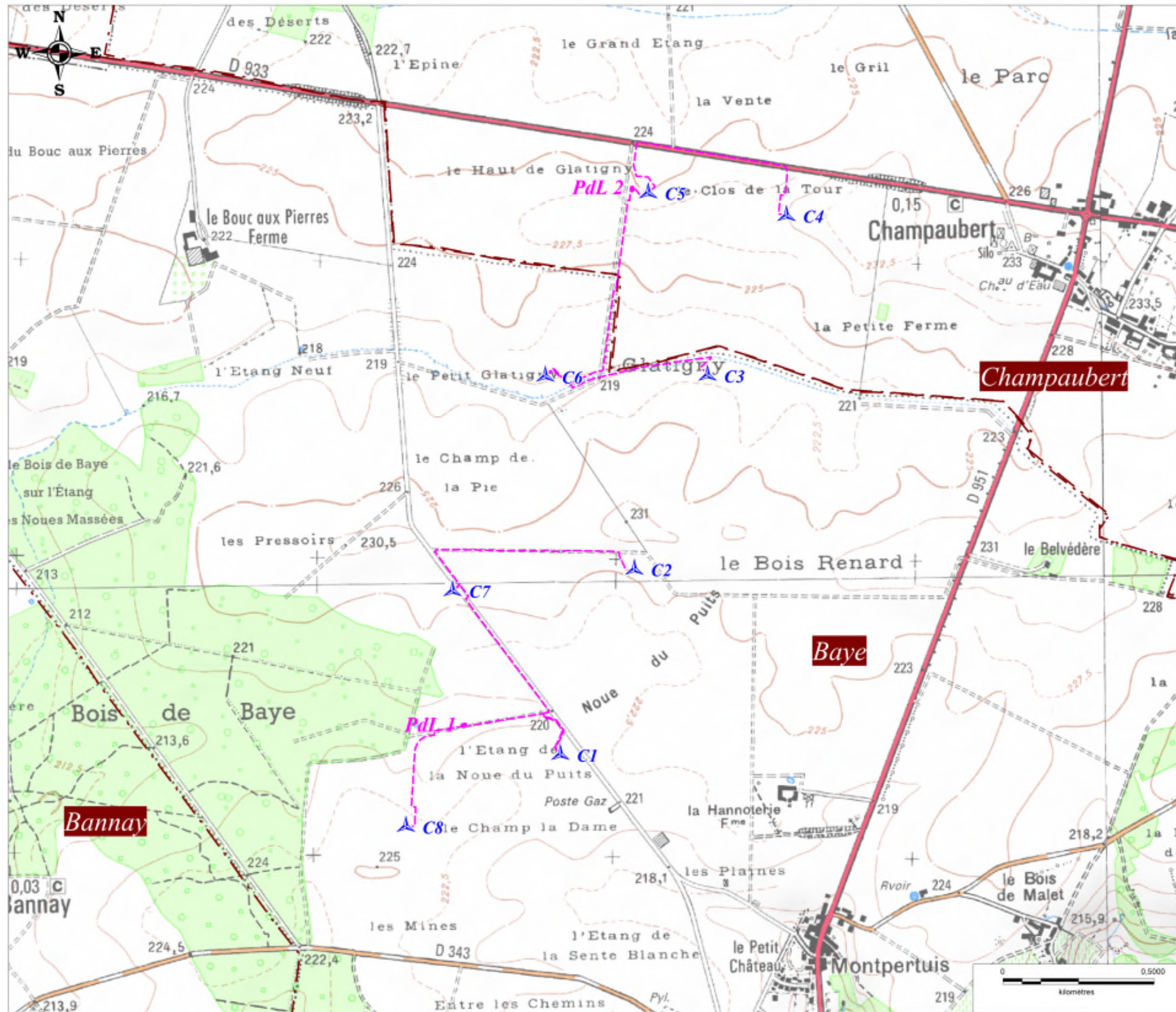
*Liaisons électriques internes 20kV reliant les éoliennes et les postes de
livraison*

SARL Société d'Exploitation du Parc Éolien de La Brie des Etangs
97 allée Alexandre Borodine
Immeuble Cèdre 3
69800 Saint-Priest

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1.	CARTES DE SITUATION AU 1/25 000.....	4
CHAPITRE 2.	MEMOIRE DESCRIPTIF	7
2.1	DEMANDEUR	8
2.2	CARACTERISTIQUES DU RESEAU.....	8
2.3	ENVIRONNEMENT DU PROJET	10
2.4	METHODOLOGIE DE TRAVAUX.....	11
2.5	SECURITE DES PERSONNES	11
2.6	CARACTERISTIQUES DU CABLE	12
2.7	ETUDE DE DANGERS [PJ-3].....	13
CHAPITRE 3.	SCHÉMA UNIFILAIRE	15
CHAPITRE 4.	PHOTOGRAPHIES	19
CHAPITRE 5.	PLANS DE COUPE DES TRANCHEES.....	25
CHAPITRE 6.	PLANS DU TRACE	29

CHAPITRE 1. CARTES DE SITUATION AU 1/25 000





DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE

CHAPITRE 2. MEMOIRE DESCRIPTIF

Création de 8 aérogénérateurs et de 2 postes de livraison électrique
Communes de Baye et Champaubert - Département de la Marne (51)
Installation : Réseau électrique interne du parc éolien de La Brie des Etangs – Lignes 1, 2, 3 et 4
Demandeur : SARL Société d'Exploitation du Parc Eolien de La Brie des Etangs

2.1 DEMANDEUR

L'entreprise effectuant cette demande est la SARL Société d'Exploitation du Parc Eolien de La Brie des Etangs en qualité de maître d'ouvrage.

2.2 CARACTERISTIQUES DU RESEAU

Le parc éolien de La Brie des Etangs est composé de 8 aérogénérateurs d'une puissance nominale comprise entre 2 et 2,625 MW et de deux postes de livraison. La puissance totale du parc se situe entre 16 et 21 MW (selon le type d'éolienne choisi).

Dans le cadre de ce projet, trois modèles d'aérogénérateurs GAMESA de même gabarit sont envisagés par le porteur du projet, celui-ci se laissant le choix définitif ultérieur.

Le réseau interne relie le poste de livraison (point de connexion au réseau public de distribution) et les aérogénérateurs afin de permettre l'acheminement de l'électricité produite jusqu'au réseau public de distribution d'électricité. Ce réseau est constitué de câbles souterrains (câblage inter-éoliennes), la longueur totale de tranchée étant d'environ 4 805 mètres.

Le niveau de tension du réseau interne est : HTA (20 000 Volts).

Dans la tranchée, en plus des câbles HTA permettant l'acheminement de l'énergie produite par les aérogénérateurs jusqu'au poste de livraison, un câble de fibre optique permet une communication entre tous les aérogénérateurs et le poste de contrôle. Enfin, un câble de terre parcourt l'ensemble des tranchées afin de réduire la résistance de terre de l'installation pour améliorer l'efficacité de la mise à la terre.

Les éléments du réseau diffèrent selon la puissance des aérogénérateurs. Le tableau ci-après présente le cas pour un éolienne de 2,5 MW. Les autres puissances unitaires possibles sont : 2 MW, 2,1 MW et 2,625 MW.

Les caractéristiques du câble figurent dans le § 6.

Eolienne d'une puissance unitaire 2,5 MW :

Circuit	Tronçon	Puissance maximale en fonctionnement (kW)	Longueur développée (m)	Diamètre du câble	Intensité correspondant à la puissance maximale I_{eq} (A)
Ligne 1	PDL1 – C8	2 500	527	95 mm ² Al	76
Ligne 2	PDL1 – C1	7 500	487	240 mm ² Al	228
	C1 - C7	5 000	792	150 mm ² Al	152
	C7 – C2	2 500	910	95 mm ² Al	76
Ligne 3	PDL2 – C5	5 000	90	240 mm ² Al	152
	C5 – C4	2 500	956	95 mm ² Al	76
Ligne 4	PDL2 – C6	5 000	889	240 mm ² Al	152
	C6 – C3	2 500	719	95 mm ² Al	76

*PDL = Poste de livraison

La position des conducteurs varie selon le type de tranchée. En effet, sous culture, les câbles sont déposés sur un lit de sable alors qu'en croisement de voie, ils sont bétonnés dans des fourreaux. Une protection mécanique ainsi qu'un grillage avertisseur sont installés entre les câbles et la surface.

La profondeur d'enfouissement dépend du type de tranchée. Pour ce projet, les types de tranchées utilisés sont sous culture (« terrain normal ») ou en croisement de voie (« croisement avec route »). La profondeur des tranchées sera de 110 cm dans les deux cas (cf. plan de coupe des tranchées-types).

Les câbles seront recouverts par une hauteur de 20 cm de sable et de 70 cm de terre de remblayage du terrain naturel sous culture. En croisement de voie, une couche de 70 cm de terre de remblayage viendra recouvrir 10 à 20 cm de béton protégeant les câbles insérés dans un tuyau ondulé en PVC.

Les câbles suivront les chemins, de façon à impacter au minimum les drains du réseau d'irrigation.

Le tracé d'Enedis des postes de livraison du parc éolien au poste source n'étant pas encore défini, il n'est pour l'instant pas possible de prévoir les éventuelles interférences des câbles avec ceux d'Enedis. Cependant, si des interférences apparaissaient, elles seraient gérées comme présenté sur le schéma-type ci-après.

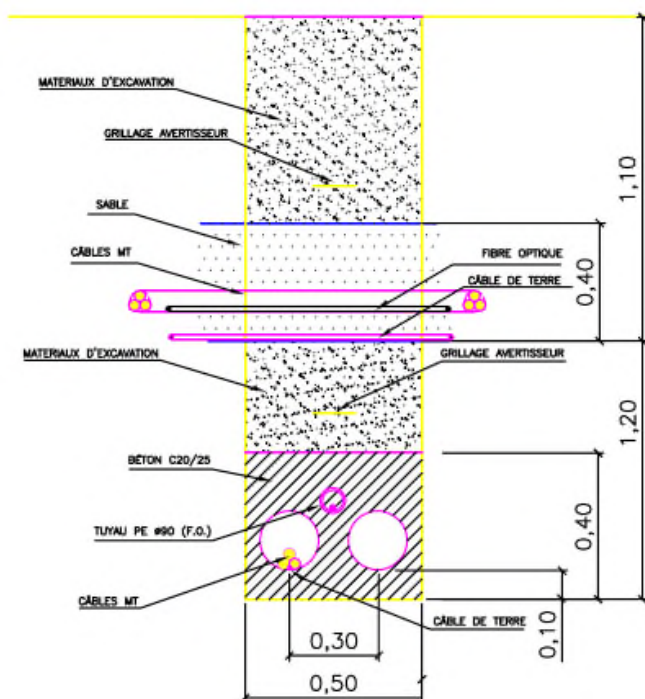


Schéma : tranchée-type en cas de croisement avec des câbles MT ENEDIS

La construction des lignes électriques faisant l'objet de notre demande est soumise aux conditions techniques fixées dans l'arrêté technique interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique. La société d'exploitation du parc éolien s'engage à respecter les préconisations techniques définies dans cet arrêté.

Par ailleurs, un bureau de contrôle indépendant agréé sera chargé de vérifier la conformité du projet, en phase avant-projet (plans d'exécution), durant la construction et à la fin de chantier.

2.3 ENVIRONNEMENT DU PROJET

Le projet de parc éolien est localisé sur le territoire communal de Champaubert et de Baye (51). Ces communes sont situées sur le plateau de la Brie champenoise.

Ce plateau est constitué d'un vaste espace agricole ouvert, où l'horizon cerné par les boisements est ponctué par les fermes isolées ou les silos des coopératives. Les différentes combinaisons offertes par les ondulations du sol créent, tour à tour, des buttes ou des vallées creusées par les rus. Le dessin des lisières des bois et des forêts, les motifs des hameaux, les fermes isolées, les bosquets sont autant de motifs paysagers qui se découvrent au fur et à mesure de l'arpentage de ce territoire.

Le site prévu pour l'implantation s'inscrit sur des terrains agricoles occupés principalement par de la grande culture céréalière.

D'après les consultations des différents gestionnaires de réseaux lors de la phase de développement du projet, aucun autre ouvrage souterrain de réseau électrique, eau potable, ou télécommunication (privés ou public) n'a été localisé dans le périmètre proche du tracé faisant l'objet de cette demande. La présence d'un gazoduc a été identifiée, GRTgaz a émis un avis favorable quant au positionnement des éoliennes (sous réserve de vérification in situ avec un représentant de GRTgaz), et nous avons veillé à ce que le réseau électrique interne du parc ne croise pas le tracé du gazoduc.

Les câbles électriques du réseau du parc éolien seront enfouis sous des parcelles privées. La SEPE de La Brie des Etangs est responsable d'obtenir les accords fonciers (conventions privées) nécessaires à la pose du câble. Le domaine routier (départemental ou national) n'est nullement impacté par les travaux.

2.4 METHODOLOGIE DE TRAVAUX

La mise en place de ces réseaux nécessitera la réalisation de différents types de tranchées selon l'emplacement du câble (sous culture, croisement sous voie, ...).

Deux techniques de travail peuvent être utilisées, la méthode traditionnelle (pelle mécanique) ou à la trancheuse (outil spécialisé). La largeur de l'ouverture de la tranchée sera comprise entre 20 et 60 cm selon le cas (nombre de circuits, ...). Les tranchées sont remblayées au fur et à mesure de l'avancée, limitant ainsi les risques accidentogènes et l'impact sur l'environnement (cf. chapitre 4 - Photographies).

Des tests d'isolement du câble et des tests d'injection sont effectués avant toute mise sous tension, assurant ainsi la conformité du matériel et l'absence de défaut.

L'ensemble des travaux est exécuté par une entreprise spécialisée maîtrisant les processus de pose de câbles et de réseau électrique souterrain. La même entreprise sera chargée de connecter le câble aux cellules électriques, assurant ainsi la continuité électrique dans une sécurité complète.

Après la pose du câble, le terrain est rendu à son état naturel. L'impact sur l'environnement est donc mesuré (cf. chapitre 4 - Photographies).

2.5 SECURITE DES PERSONNES

Le matériel ou l'installation électrique est considéré comme protégé dans le sens de la protection des personnes si aucun contact accidentel dangereux ne peut avoir lieu avec des pièces sous tension ou susceptibles d'être mises sous tension. Pour notre projet :

- Le câble est souterrain sur toute sa longueur, il ne menace donc pas la sécurité des personnes.
- La mise à la terre s'effectue par un câble de cuivre parcourant la totalité du tracé assurant ainsi une prise de terre faible (inférieure à 2 Ohms) sécurisant les biens et les personnes en cas de défaut.
- L'interconnexion entre les différents aérogénérateurs est assurée par des cellules électriques possédant des têtes de câbles isolées (cf. chapitre 4 - Photographies)

2.6 CARACTERISTIQUES DU CABLE

Le câble utilisé pour la pose de la ligne électrique est un câble souterrain isolé. Il respecte les normes nationale NFC 33 – 220, NFC 33 – 223 et internationale IEC 60502-2.

Il est isolé par un procédé de réticulation du polyéthylène qui garantit :

- une excellente tenue à la température (90 °C)
- une grande résistance mécanique
- une excellente tenue aux courts-circuits (250 °C)
- une très bonne tenue au froid.

Tous les câbles doivent comporter une gaine extérieure constituée d'un mélange thermoplastique ou élastomère. La gaine extérieure doit supporter sans dommage les températures maximales de l'âme conductrice du câble. La couleur de la gaine extérieure doit être noire sauf spécifications contraires stipulées dans le cahier des charges.

Le réseau est constitué de deux tronçons interconnectant les machines au poste de livraison. Le poste de livraison regroupe l'énergie électrique avant la connexion au réseau public d'électricité. Un plan unifilaire ainsi qu'un plan représentant le tracé font partie du dossier.

Un détail des caractéristiques techniques d'un fabricant de câble utilisé pour la construction de lignes similaires est présenté ci-après :

CARACTÉRISTIQUES	
Caractéristiques de construction	
Forme de l'âme	Circulaire
Flexibilité de l'âme	Câblée classe 2
Matière du semi-conducteur extérieur	Extrudé pelable
Isolation	XLPE (chemical)
Matière du semi-conducteur intérieur	Semi-conducteur extrudé
Ecran	Ruban cuivre
Matière constituant l'étanchéité longitudinale	Aucune
Couleur de la gaine	Noir
Caractéristiques électriques	
Tension de service nominale U ₀ /U (Um)	12/20 kV
Résistivité thermique de l'isolant	3,5K*m/W
Permittivité relative de l'isolant	2,5
Facteur de pertes (tanδ maxi =>)	40E-04
Caractéristiques mécaniques	
Résistance mécanique aux chocs	Bonne
Flexibilité du câble	Rigide
Caractéristiques d'utilisation	
Température maximale sur l'âme en court circuit	250°C
Température maximale sur l'âme	90°C
Résistance aux intempéries	Bonne

Source Nexans.fr - Câbles 12/20kV souterrain

2.7 ETUDE DE DANGERS [PJ-3]

Le réseau inter-éolien permet de relier le transformateur, intégré ou non dans le mât de chaque éolienne, au point de raccordement avec le réseau public. Ce réseau comporte également une liaison de télécommunication qui relie chaque éolienne au terminal de télésurveillance. Ces câbles constituent le réseau interne de la centrale éolienne, ils sont tous enfouis à une profondeur minimale de 80 cm.

Pour le projet de La Brie des Etangs, l'itinéraire du raccordement interne du parc est indiqué sur le plan de situation présenté précédemment dans ce rapport. A noter que sa présence au sein des parcelles cultivées ne présente pas de contrainte particulière compte tenu de sa profondeur. Les installations électriques extérieures respecteront les normes NFC 15-100 (version compilée de 2008), NFC 13-100 (version de 2001) et NFC 13-200 (version de 2009).

Le matériel ou l'installation électrique est considéré comme protégé dans le sens de la protection des personnes si aucun contact accidentel dangereux ne peut avoir lieu avec des pièces sous tension ou susceptibles d'être mises sous tension.

Ainsi, le câble est souterrain sur toute sa longueur, il ne menace donc pas la sécurité des personnes. Par ailleurs, la mise à la terre s'effectue par un câble de cuivre parcourant la totalité du tracé assurant ainsi une prise de terre faible (inférieure à 2 Ohms) sécurisant les biens et les personnes en cas de défaut. L'interconnexion entre les différents aérogénérateurs est assurée par des cellules électriques possédant des têtes de câbles isolées.

Le réseau inter-éolien sera donc conforme avec la réglementation technique en vigueur.

Annexe : Attestation du maître d'ouvrage

Société d'Exploitation du Parc Eolien de la Brie des Etangs

Immeuble Cèdre 3

97 allée Alexandre Borodine

69800 ST PRIEST

ENGAGEMENT DU MAITRE D'OUVRAGE

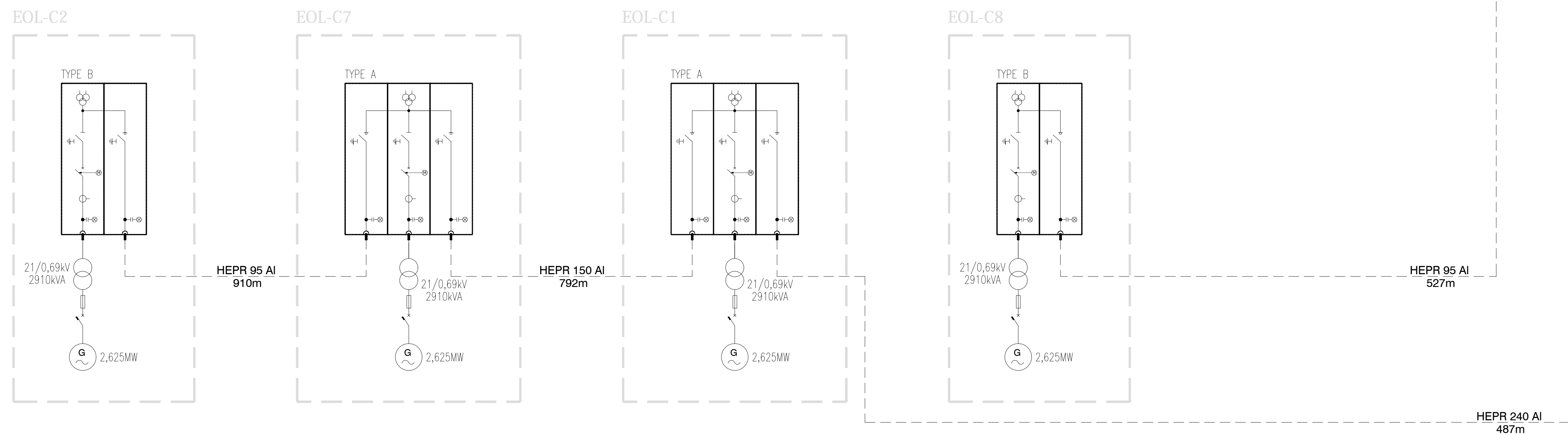
Je soussignée, Delphine HENRI, auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

J'atteste par ailleurs avoir qualité pour demander la présente autorisation, et détenir l'ensemble des autorisations des propriétaires.

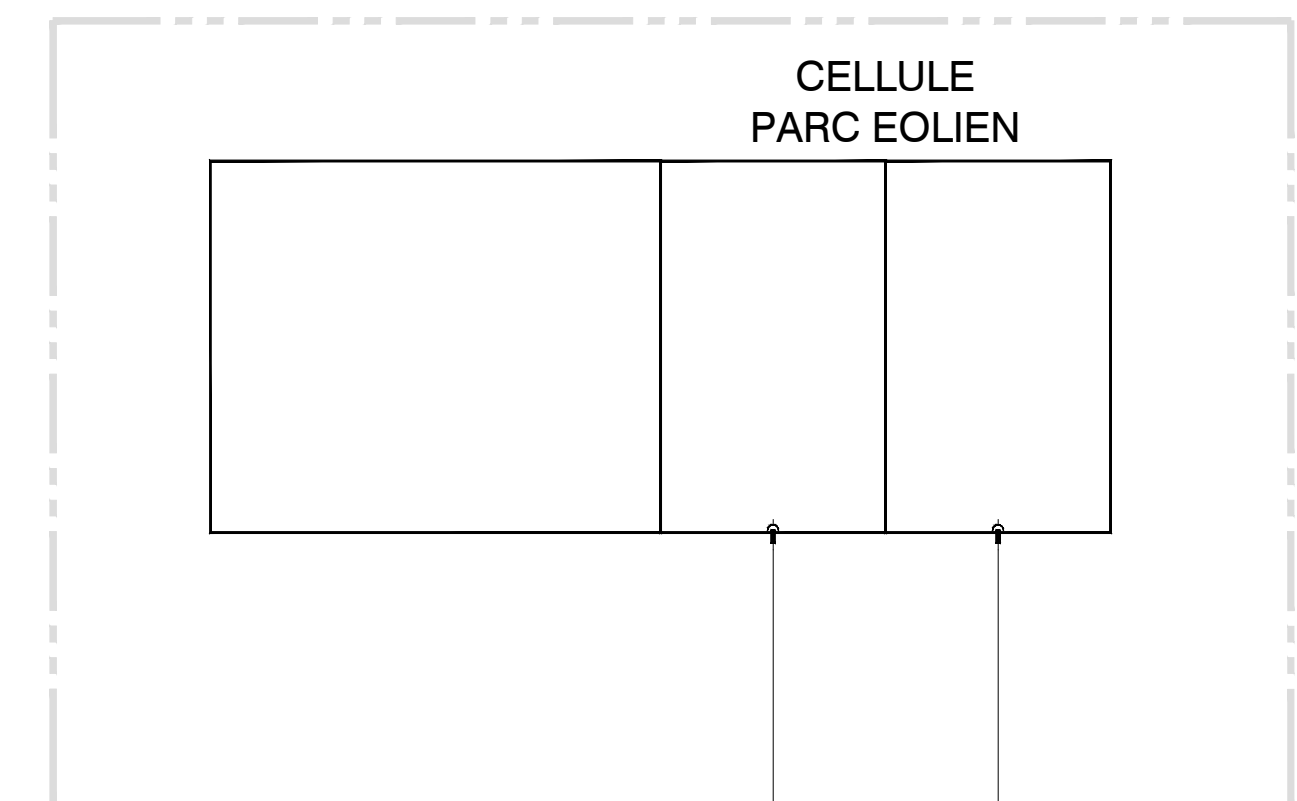


CHAPITRE 3. SCHÉMA UNIFILAIRE

P.E. LA BRIE DES ETANGS (Circuit 1)



LA BRIE DES ETANGS
POSTE DE LIVRAISON 1



Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.J.C.	-	-
00	15-06-18	A.I.C.	S.M.B.	A.J.C.	-	Modification de la puissance du transformateur et générateur

SIEMENS Gamesa
RENEWABLE ENERGY

Echelles: N/S
Format: A3
Autres: -

Cod. 1: PJ 3
Cod. 2: -
Cod. 3: GAM-CHT-RMT-UN-01-R01

Rev. 00
Date 15-06-18
Projeté A.I.C.
Dessiné S.M.B.
Vérifié A.I.C.

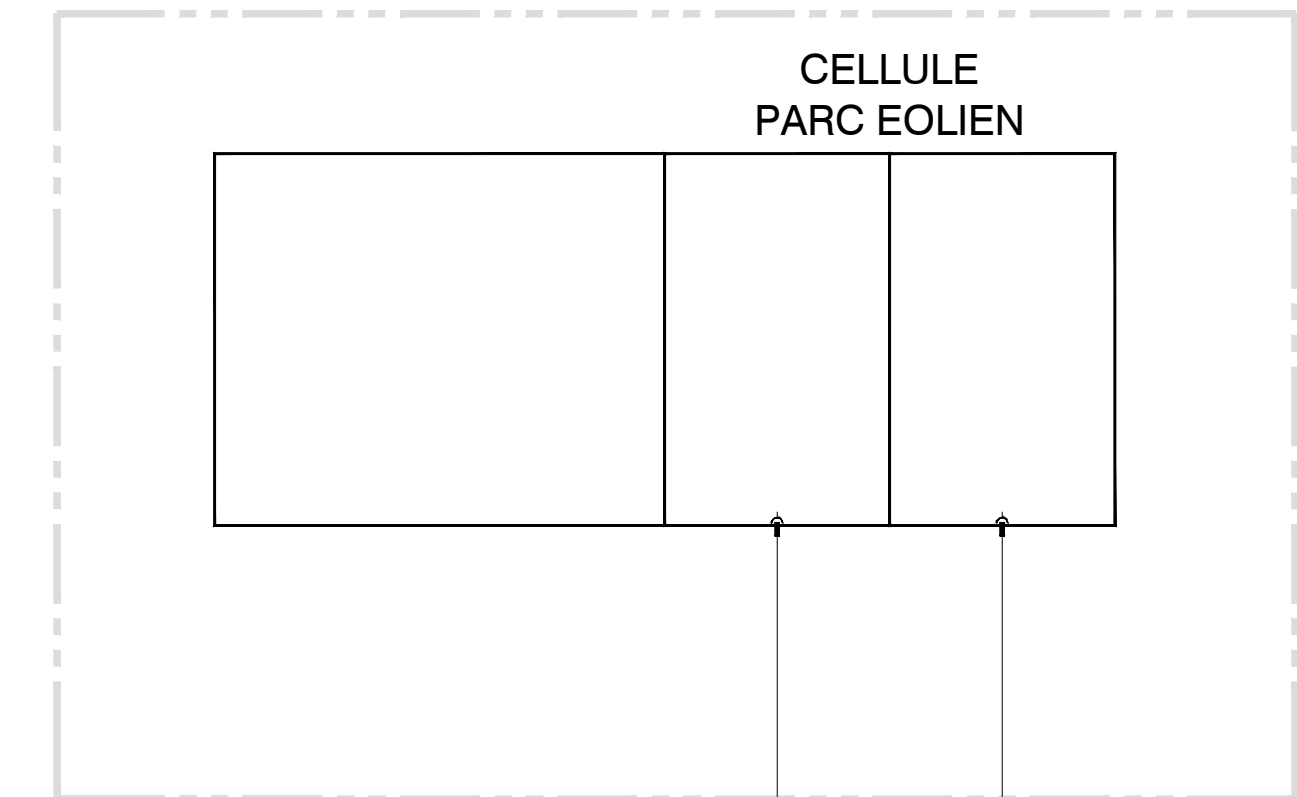
Feuille: 01
De: 02

Projet: **PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS**
Communes de Champaubert et Baye - France

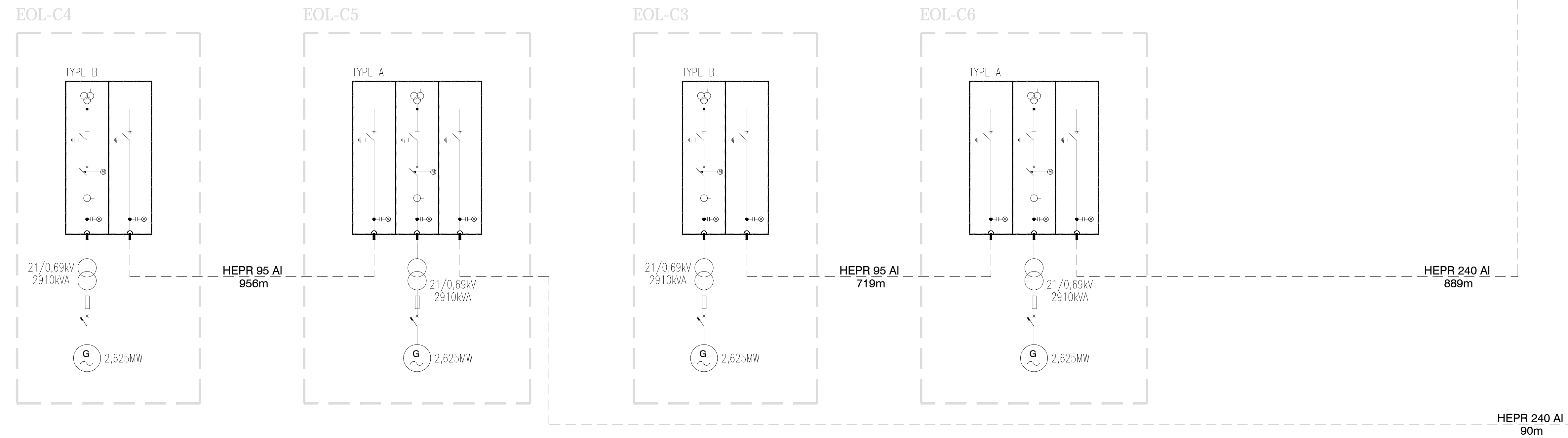
Phase du projet: **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
APPROBATION DES CÂBLES

Titre: SCHÉMA UNIFILAIRE
Sous-titre: RÉSEAUX INTERNES HTA - PDL1 (21kV)

LA BRIE DES ETANGS POSTE DE LIVRAISON 2



P.E. LA BRIE DES ETANGS (Circuit 2)



Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification

SIEMENS Gamesa <small>RENEWABLE ENERGY</small>			
Echelles: N/S Format Réduction: N/S Autres: N/S	Cod. 1: PJ 3 Cod. 2: PJ 3 Cod. 3: GAM-CHT-RMT-UN-01-R01	Format: A3 Rev. 00 Date 15-06-18 Projeté A.I.C. Dessiné S.M.B. Vérifié A.I.C.	Feuille: 02 De: 02
PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS Communes de Champaubert et Baye - France			
DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PLANS RÉGLEMENTAIRES			
Titre: SCHÉMA UNIFILAIRE			
Sous-titre: RÉSEAUX INTERNES HTA - PDL2 (21kV)			

CHAPITRE 4. PHOTOGRAPHIES



Figure 1 - Ouverture à la trancheuse



Figure 2 - Tranchée avant remblayage (Câbles et grillage posés)



Figure 3 - Cellules électriques



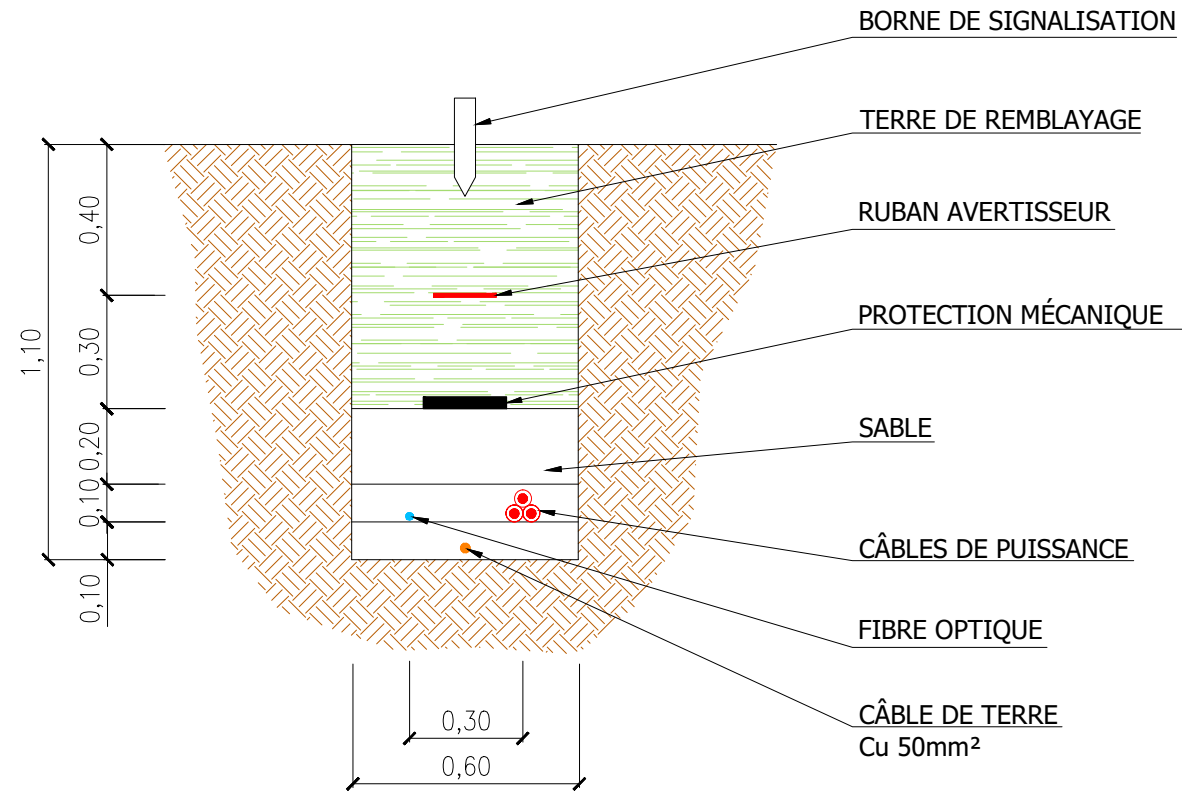
Figure 4 - Têtes de câbles isolées



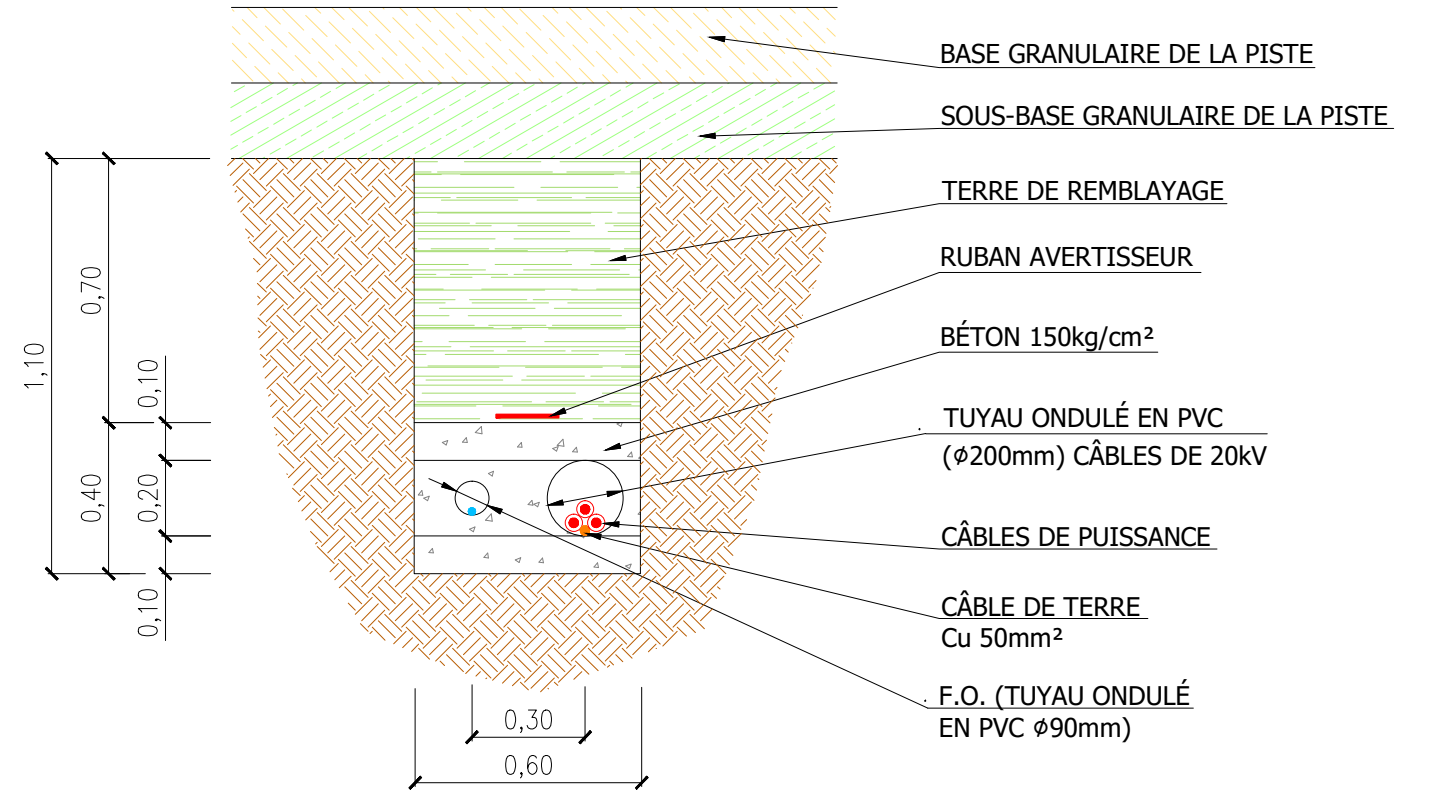
Figure 5 - interconnexion du réseau de terre

CHAPITRE 5. PLANS DE COUPE DES TRANCHEES

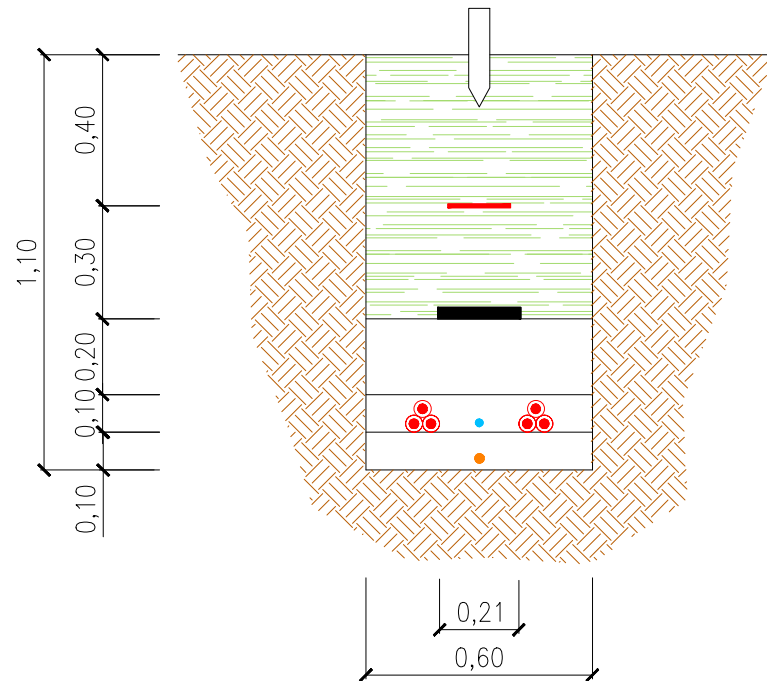
1 COUPE
1 CIRCUIT / TRANCÉE TERRAIN NORMAL



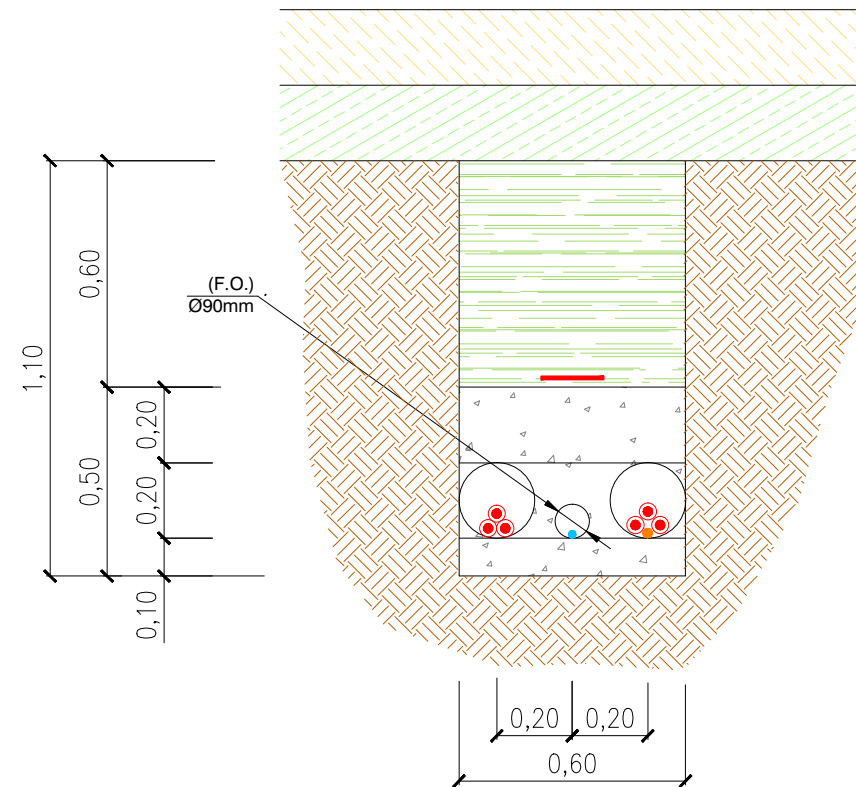
3 COUPE
1 CIRCUIT / TRANCÉE CROISEMENT AVEC ROUTE



2 COUPE
2 CIRCUITS / TRANCÉE TERRAIN NORMAL



4 COUPE
2 CIRCUITS / TRANCÉE CROISEMENT AVEC ROUTE



Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	-

Gamesa

Échelle: A1 1:10 A3 1:20	Format: Réduction Autres	Cod. 1: PJ 3 Cod. 2: Cod. 3: GAM-CHT-RMT-ST-01-R00	Format: A3	Rev: 00 Date: 23-12-16 Projeté: A.I.C. Dessiné: X.B.A. Vérifié: A.I.C.	Feuille: 01 De: 01
-----------------------------	-----------------------------	--	------------	--	-----------------------

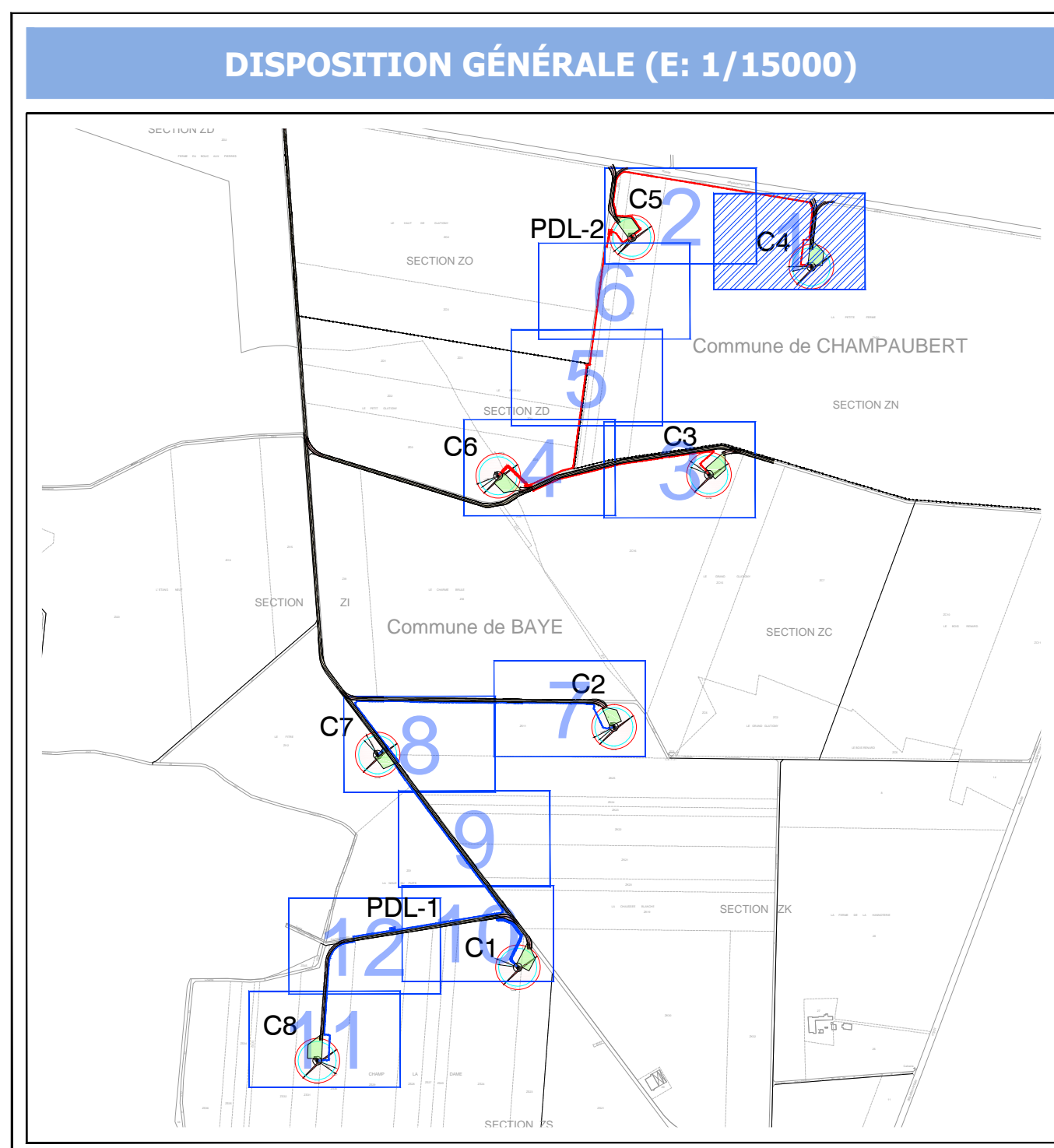
Projet: **PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS**
Communes de Champaubert et Baye - France

Phase du projet: **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
Collection: APPROBATION DES CÂBLES

Titre: TRANCÉES TYPES
Sous-titre: PLAN DE COUPE

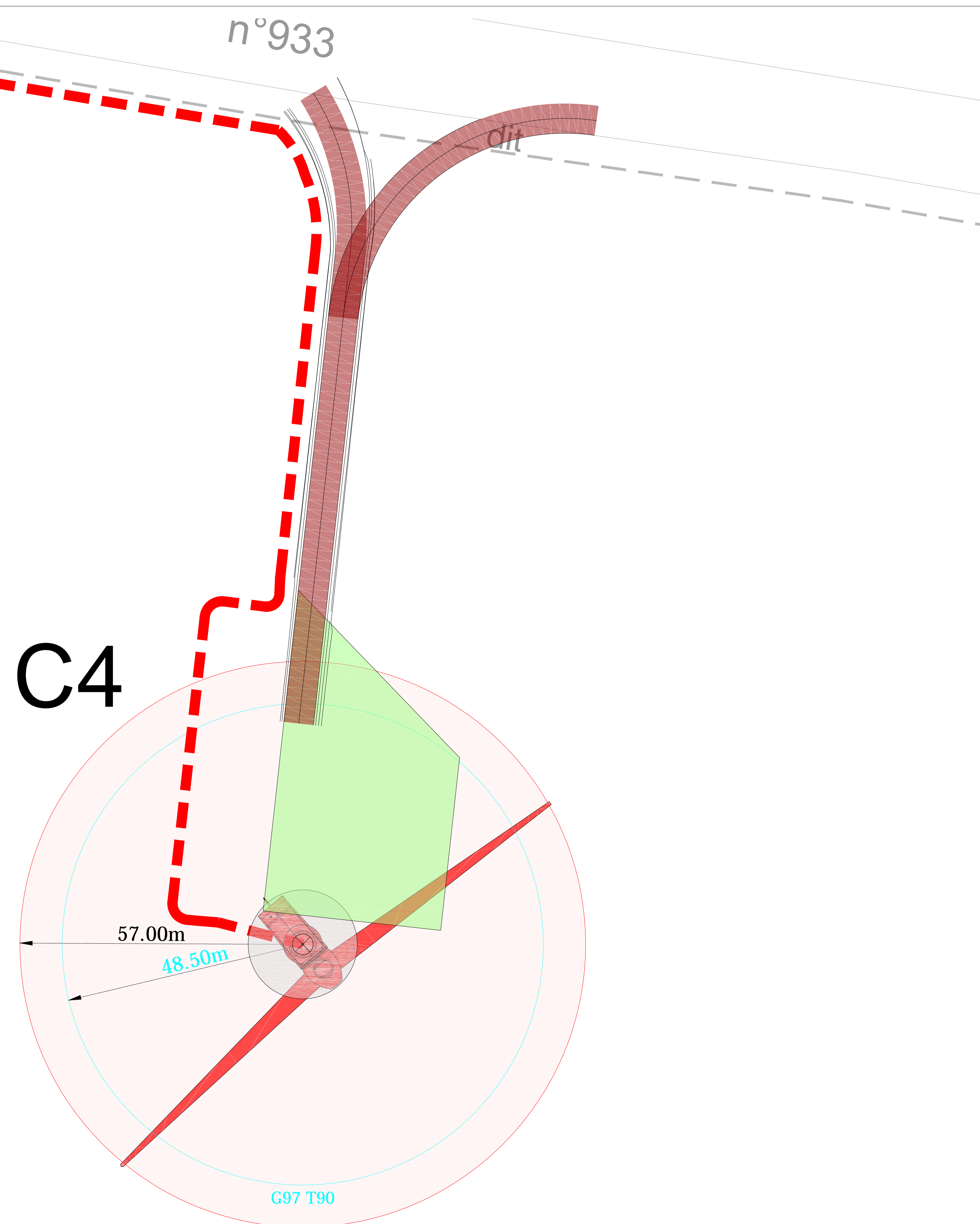
CHAPITRE 6. PLANS DU TRACE

CHAMPAUBERT



LÉGENDE

SYMBÔLE	DESCRIPTION	SYMBÔLE	DESCRIPTION
	ÉOLIENE G114		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°1
	PLATEFORME		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°2
	POSTE DE LIVRAISON		LIMITE PARCELLAIRE
	CHEMIN À CRÉER		CHEMIN À RENFORCER
	LIMITE COMMUNALE		



ZN20

C4

Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	-
01	12-05-17	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	Nouvelle entrée du nord

Gamesa

Échelles:
A1 1:500
A3 1:1000
 Format: Réduction
 Autres:

Cod. 1: **PJ 3**
 Cod. 2:
 Cod. 3: **GAM-CHT-RMT-PG-01-R01**

Format: **A3**

Rev. **01**
 Date **12-05-17**
 Projeté **A.I.C.**
 Dessiné **X.B.A.**
 Vérifié **A.I.C.**

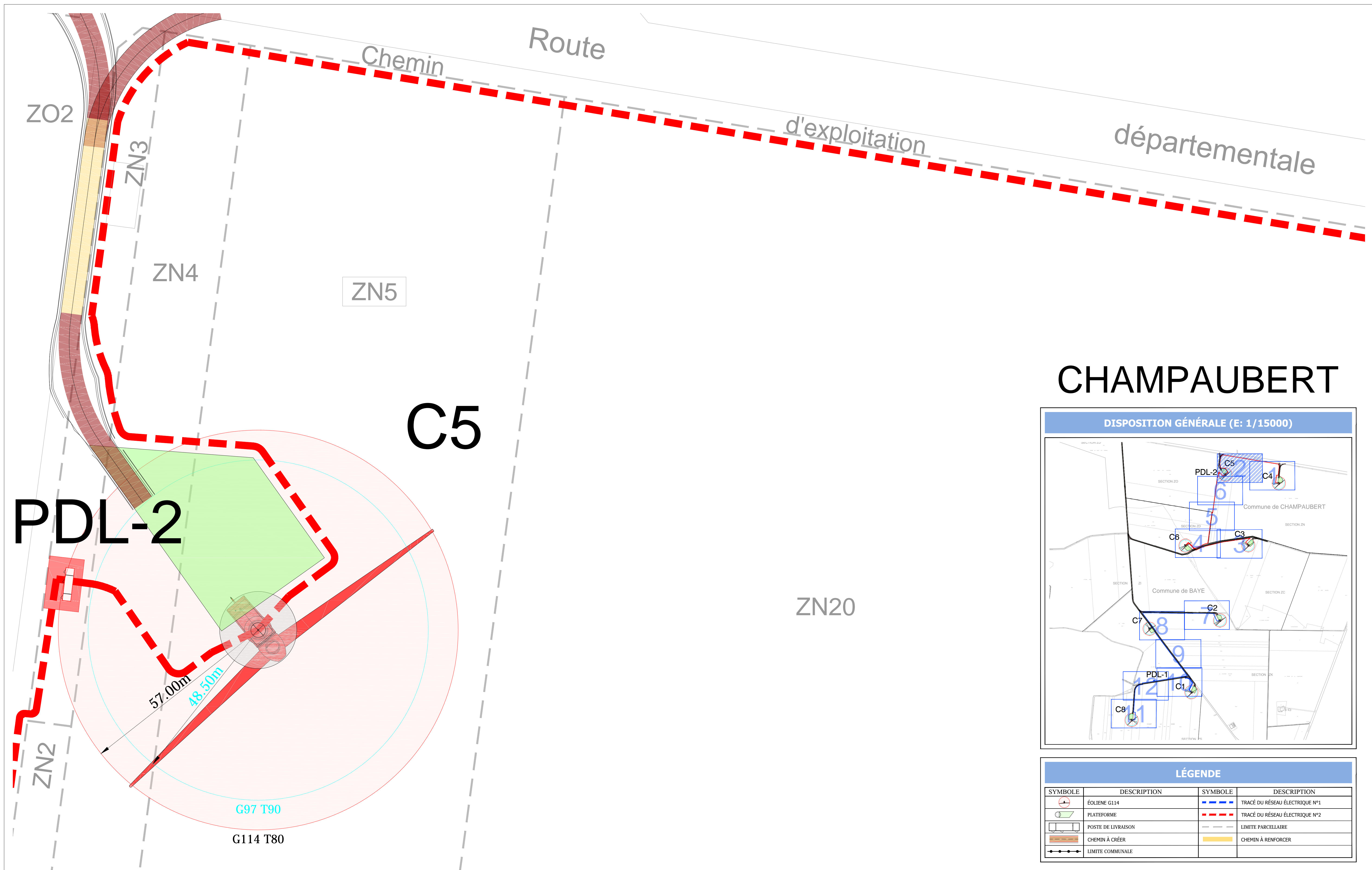
Feuille: **19**
 De:
 30

Projet: **PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS**
 Communes de Champaubert et Baye - France

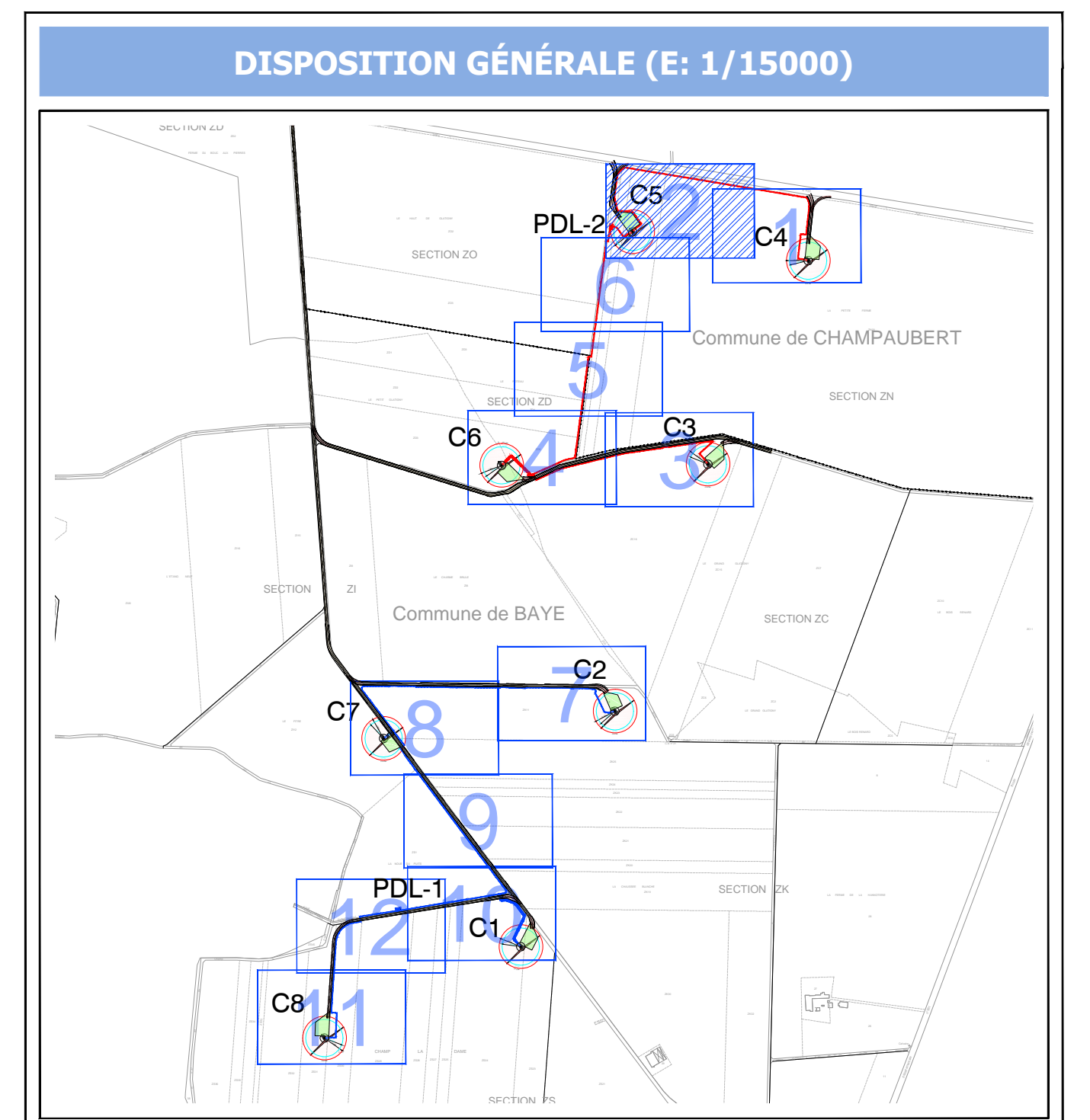
Phase du projet: **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
 APPROBATION DES CÂBLES

Titre: **PLAN DÉTAILLÉ**

Sous-titre: **CIRCUIT 2**



CHAMPAUBERT



LÉGENDE			
SYMBÔLE	DESCRIPTION	SYMBÔLE	DESCRIPTION
	ÉOLIENNE G114		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°1
	PLATEFORME		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°2
	POSTE DE LIVRAISON		LIMITE PARCELLAIRE
	CHEMIN À CRÉER		CHEMIN À RENFORCER
	LIMITE COMMUNALE		

Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	-
01	12-05-17	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	Nouvelle entrée du nord

Gamesa

Échelles: A1 1:500 A3 1:1000	Format: Réduction Autres	Cod. 1: PJ 3	Format: A3	Rev. 01 Date 12-05-17 Projeté A.I.C. Dessiné X.B.A. Vérifié A.I.C.	Feuille: 20 De: 30
------------------------------------	--------------------------------	------------------------	---------------	--	---

Projet: **PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS**
Communes de Champaubert et Baye - France

Phase du projet: **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
Collection: **APPROBATION DES CÂBLES**

Titre: **PLAN DÉTAILLÉ**
Sous-titre: **CIRCUIT 2**

ZN5

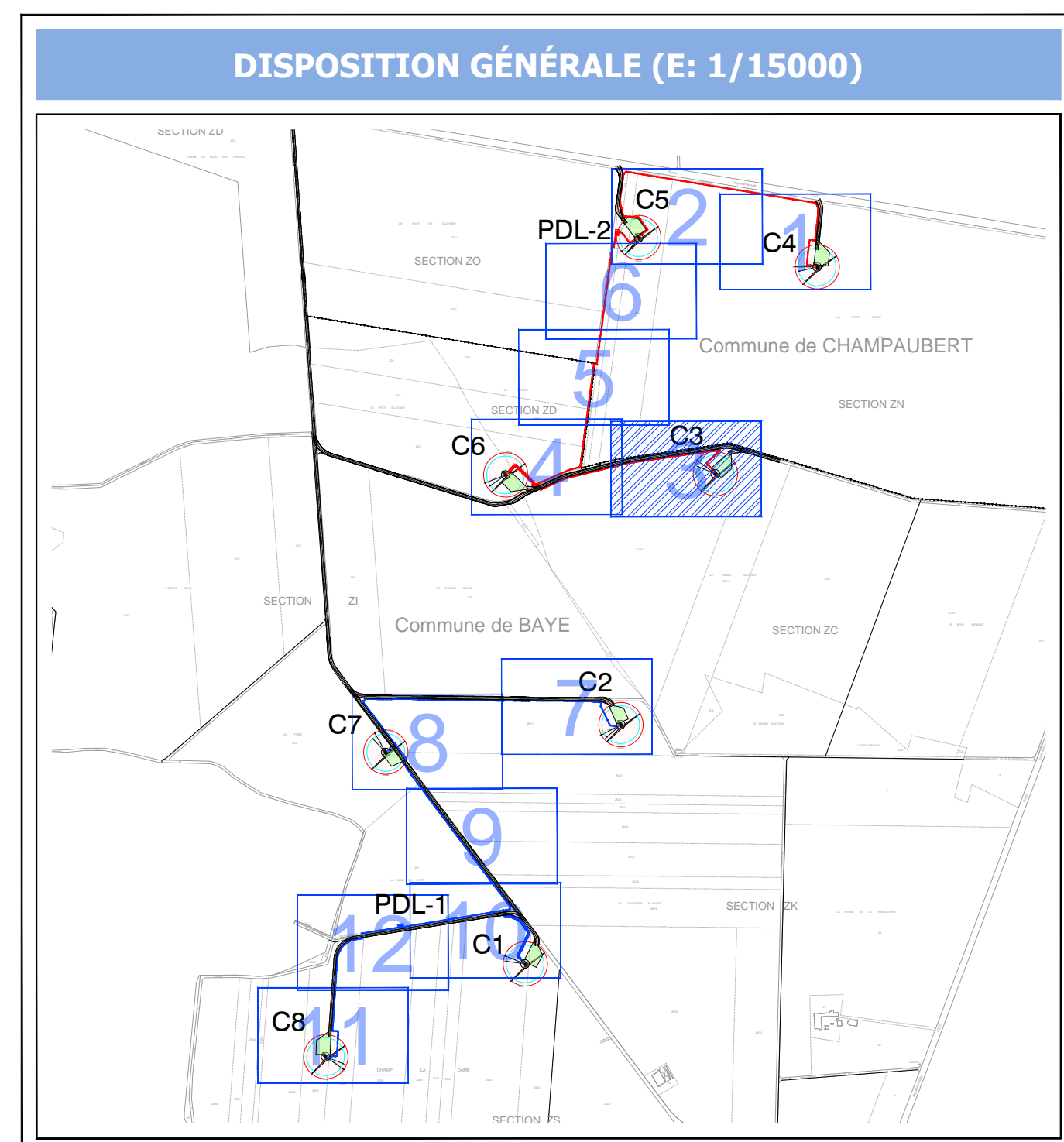
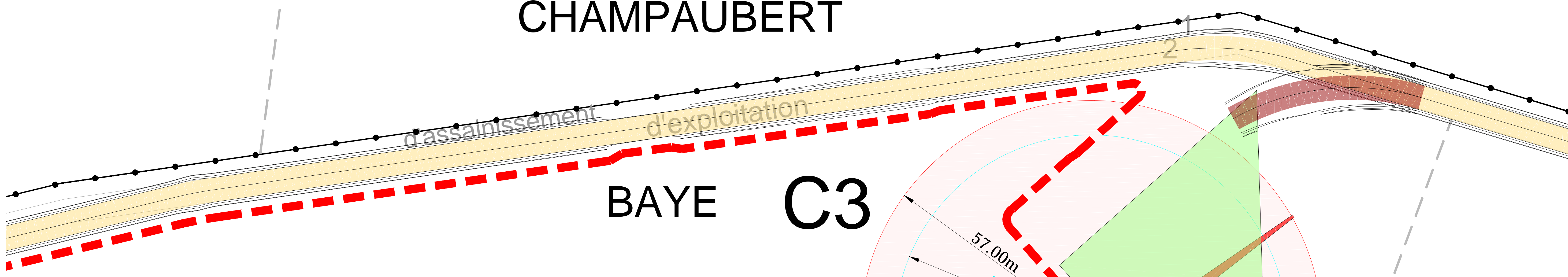
ZN20

CHAMPAUBERT

BAYE C3

ZC15

ZC16



LÉGENDE			
SYMBOLE	DESCRIPTION	SYMBOLE	DESCRIPTION
	ÉOLIENE G114		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°1
	PLATEFORME		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°2
	POSTE DE LIVRAISON		LIMITE PARCELLAIRE
	CHEMIN À CRÉER		CHEMIN À RENFORCER
	LIMITE COMMUNALE		

Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	-

Gamesa

Échelles:
A1 1:500
A3 1:1000

Format:
 Réduction
 Autres

Cod. 1: **PJ 3**
 Cod. 2:
 Cod. 3: **GAM-CHT-RMT-PG-01-R00**

Format: **A3**

Rev. **00**
 Date **23-12-16**
 Projeté A.I.C.
 Dessiné X.B.A.
 Vérifié A.I.C.

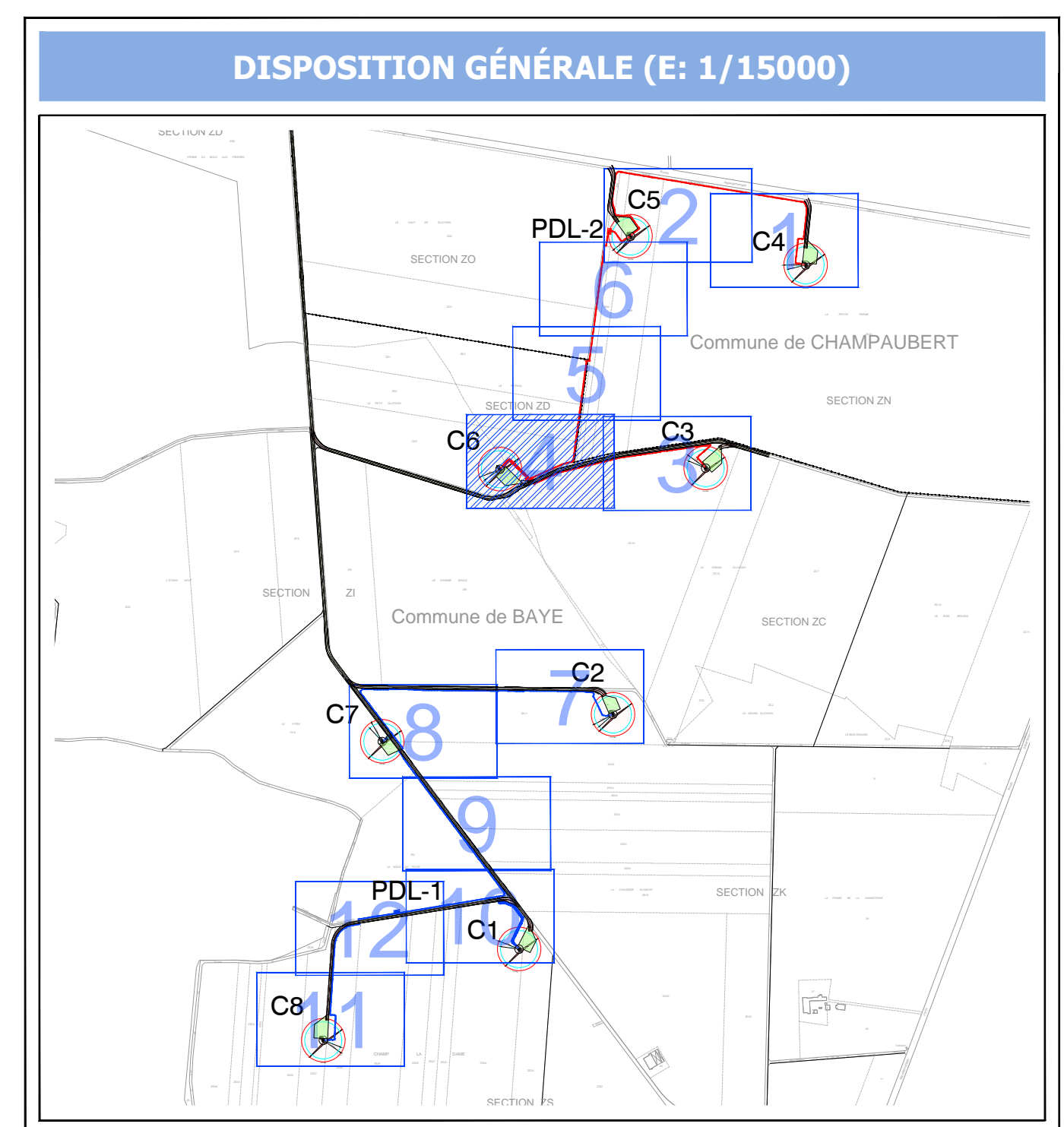
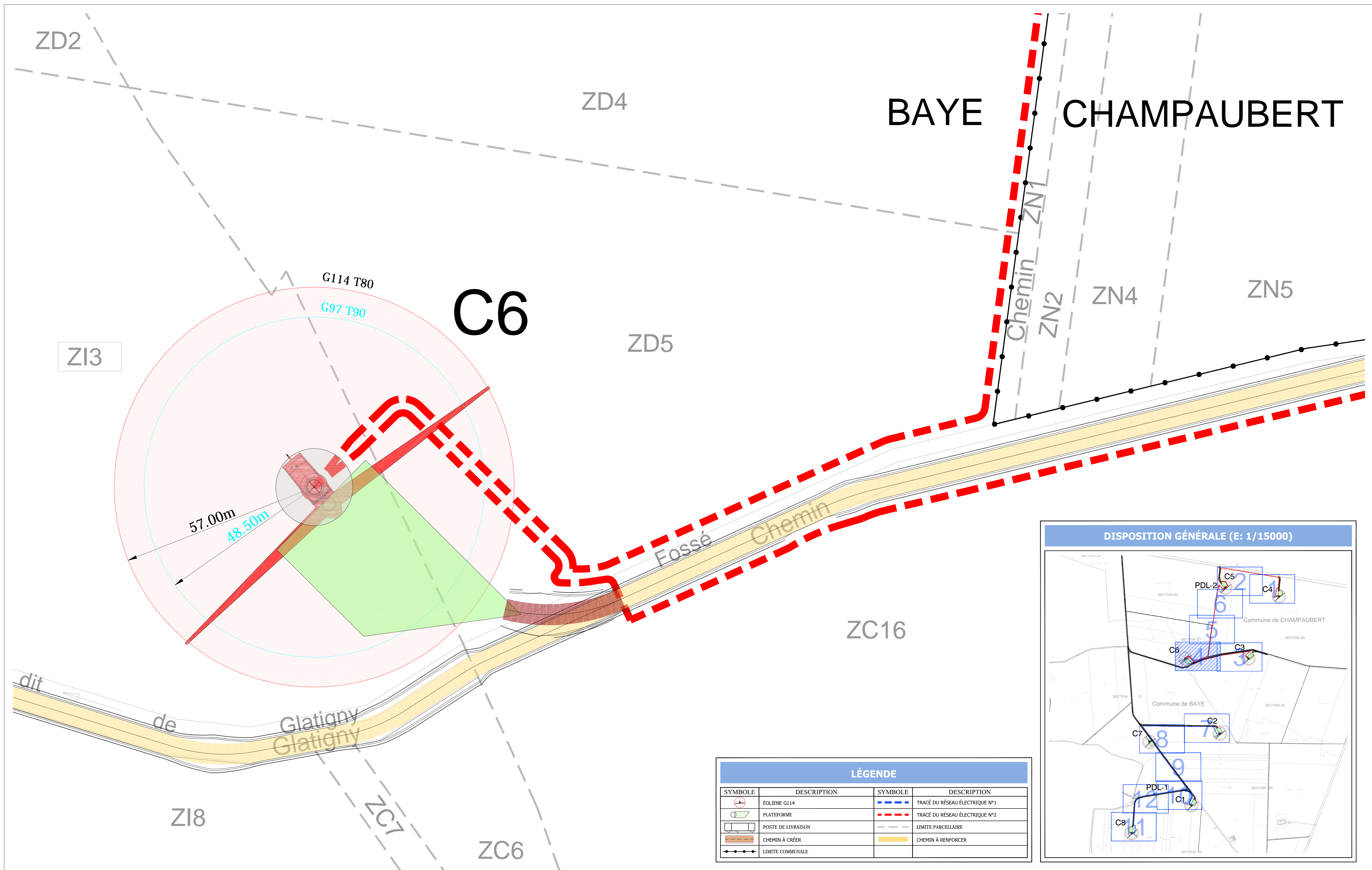
Feuille: **21**
 De: **30**

Projet: **PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS**
 Communes de Champaubert et Baye - France

Phase du projet: **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
 APPROBATION DES CÂBLES

Titre: **PLAN DÉTAILLÉ**

Sous-titre: **CIRCUIT 2**



LÉGENDE			
SYMBÔLE	DESCRIPTION	SYMBÔLE	DESCRIPTION
	ÉOLIENE G114		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°1
	PLATEFORME		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°2
	POSTE DE LIVRAISON		LIMITE PARCELLAIRE
	CHEMIN À CRÉER		CHEMIN À RENFORCER
	LIMITE COMMUNALE		

Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.		

Gamesa

Échelles:
 A1 1:500
 A3 1:1000

Cod. 1: **PJ 3**
 Cod. 2:
 Cod. 3: GAM-CHT-RMT-PG-01-R00

Format: **A3**

Rev. **00**
 Date **23-12-16**
 Projeté A.I.C.
 Dessiné X.B.A.
 Vérifié A.I.C.

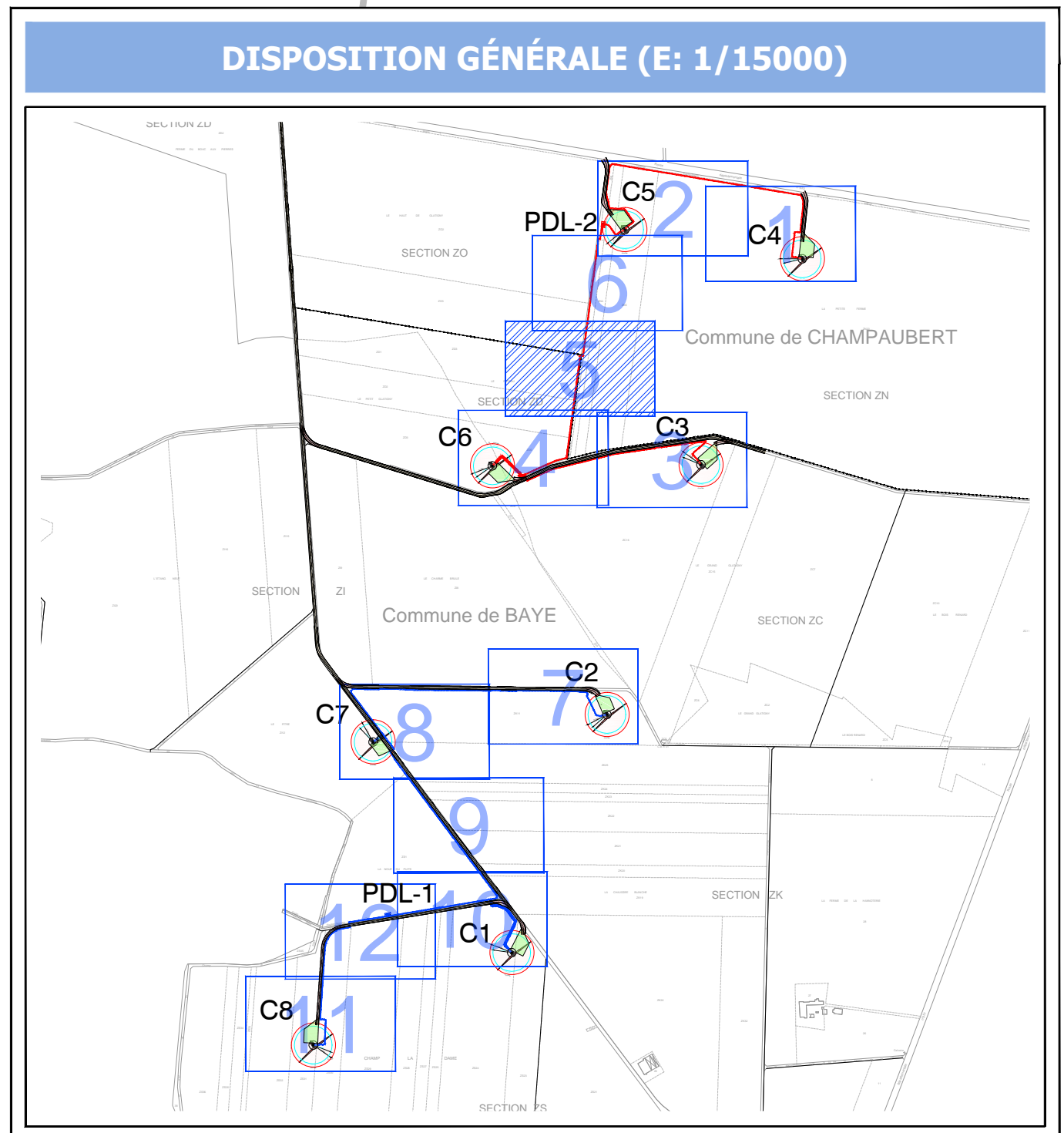
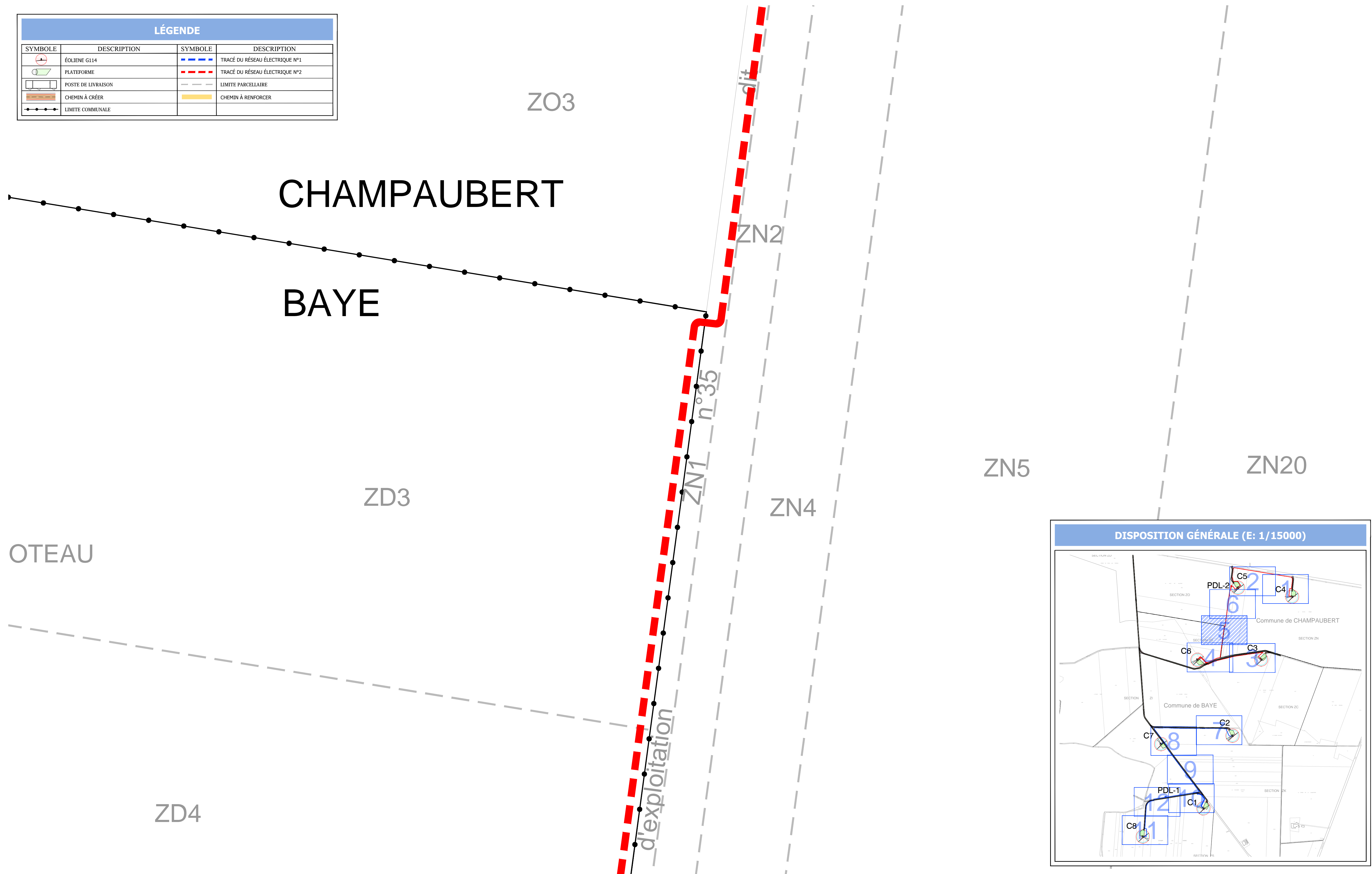
Feuille: **22**
 De: **30**

Projet: **PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS**
 Communes de Champaubert et Baye - France

Phase du projet: **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
 APPROBATION DES CÂBLES

Titre: **PLAN DÉTAILLÉ**
 Sous-titre: **CIRCUIT 2**

LÉGENDE			
SYMBÔLE	DESCRIPTION	SYMBÔLE	DESCRIPTION
	ÉOLIENE G114		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°1
	PLATEFORME		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°2
	POSTE DE LIVRAISON		LIMITE PARCELLAIRE
	CHEMIN À CRÉER		CHEMIN À RENFORCER
	LIMITE COMMUNALE		



Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	-

Échelles:
 A1 1:500
 A3 1:1000

Cod. 1: PJ 3
 Cod. 2:
 Cod. 3: GAM-CHT-RMT-PG-01-R00

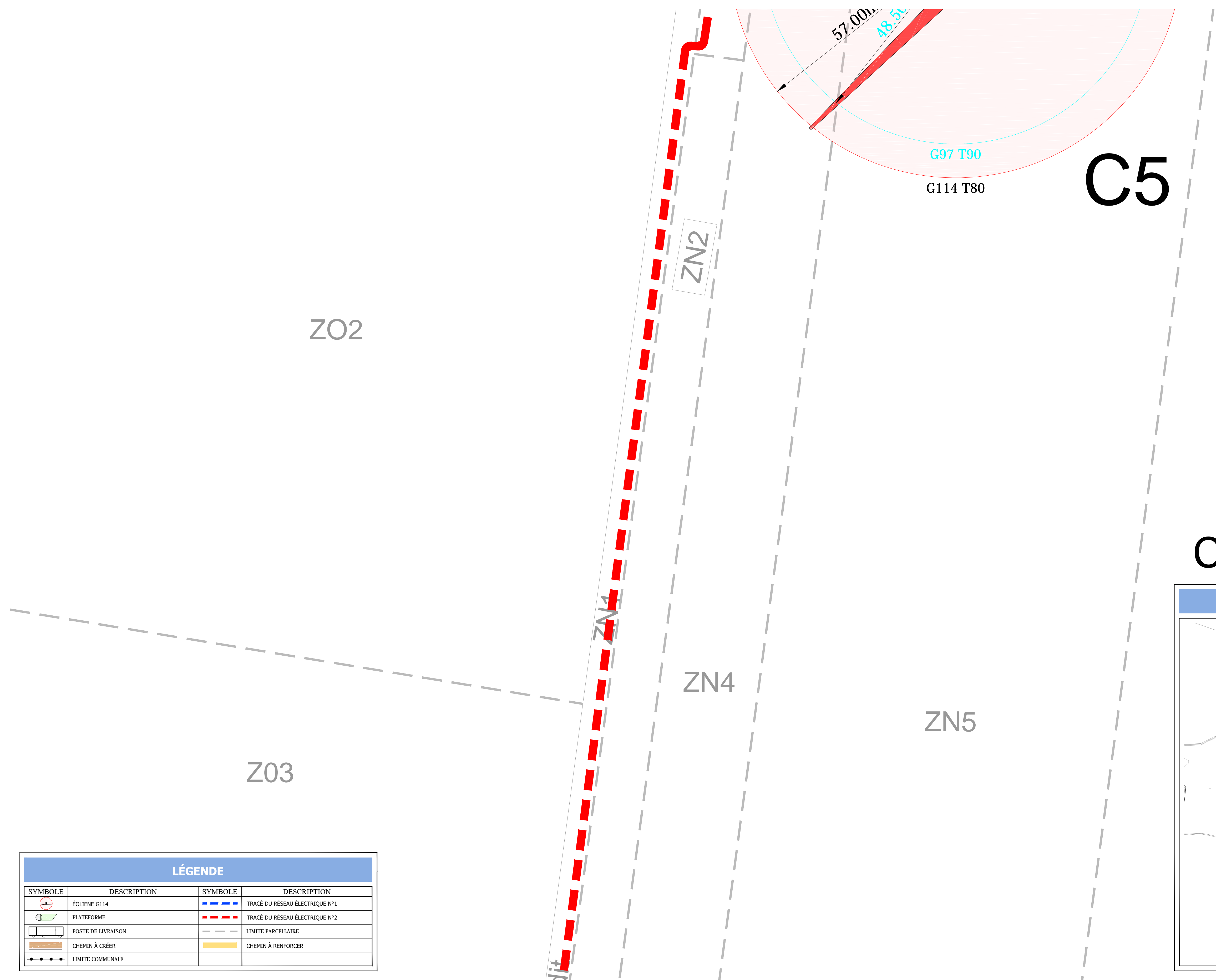
Format: A3
 Rev. 00
 Date 23-12-16
 Projeté A.I.C.
 Dessiné X.B.A.
 Vérifié A.I.C.

Feuille: 23
 De:
 30

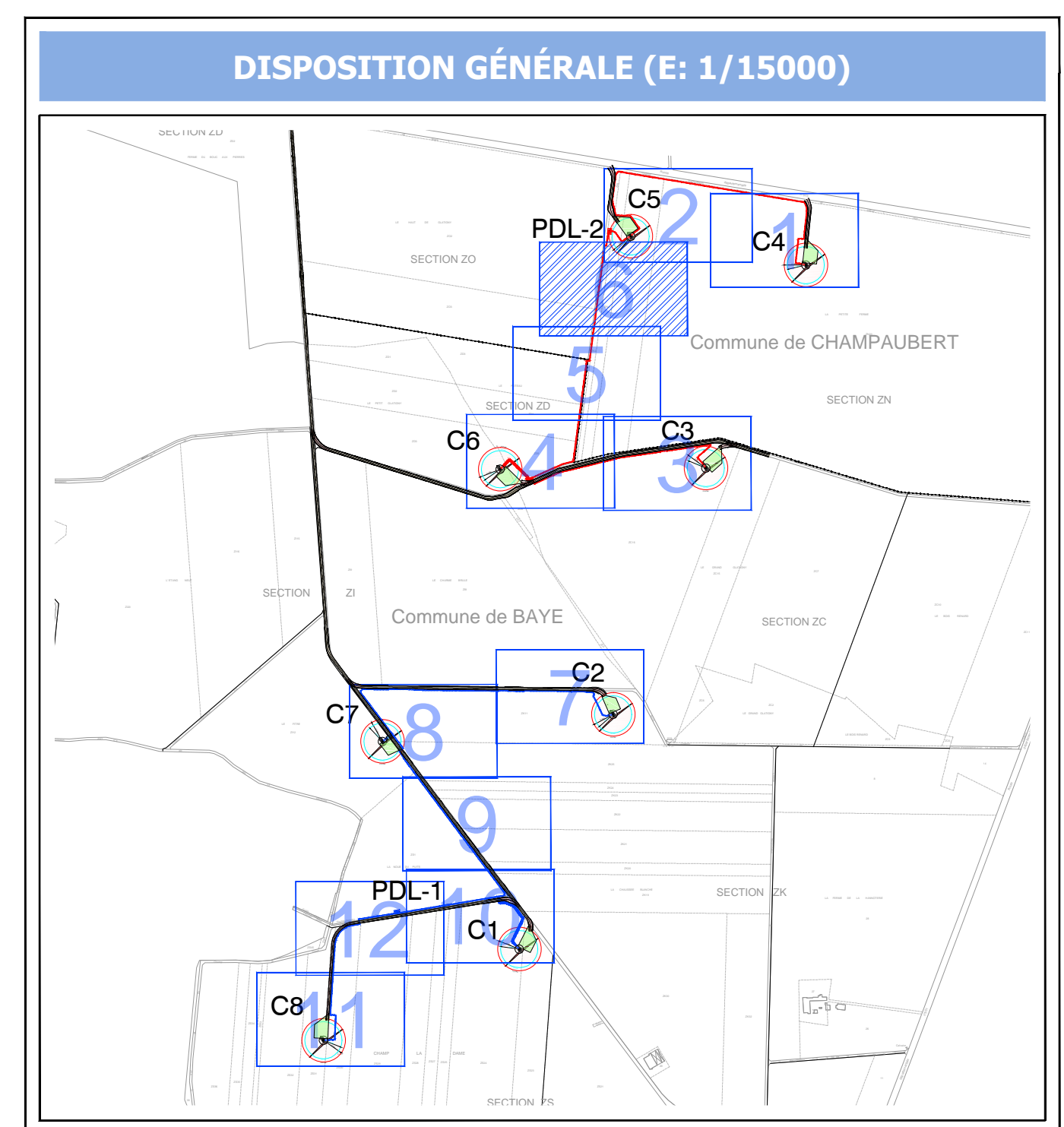
Projet: **PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS**
 Communes de Champaubert et Baye - France

Phase du projet: **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
 APPROBATION DES CÂBLES

Titre: **PLAN DÉTAILLÉ**
 Sous-titre: **CIRCUIT 2**



CHAMPAUBERT



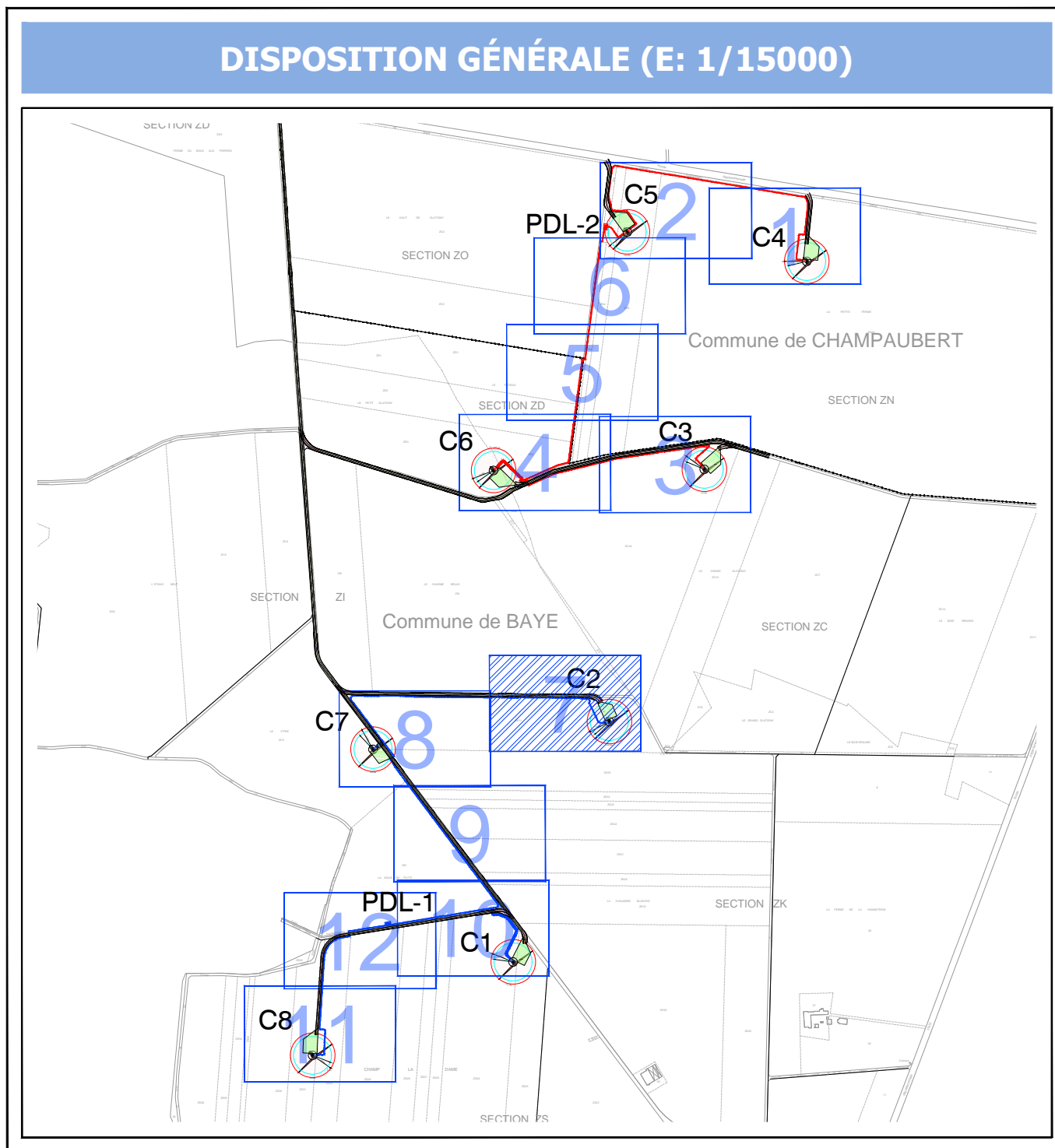
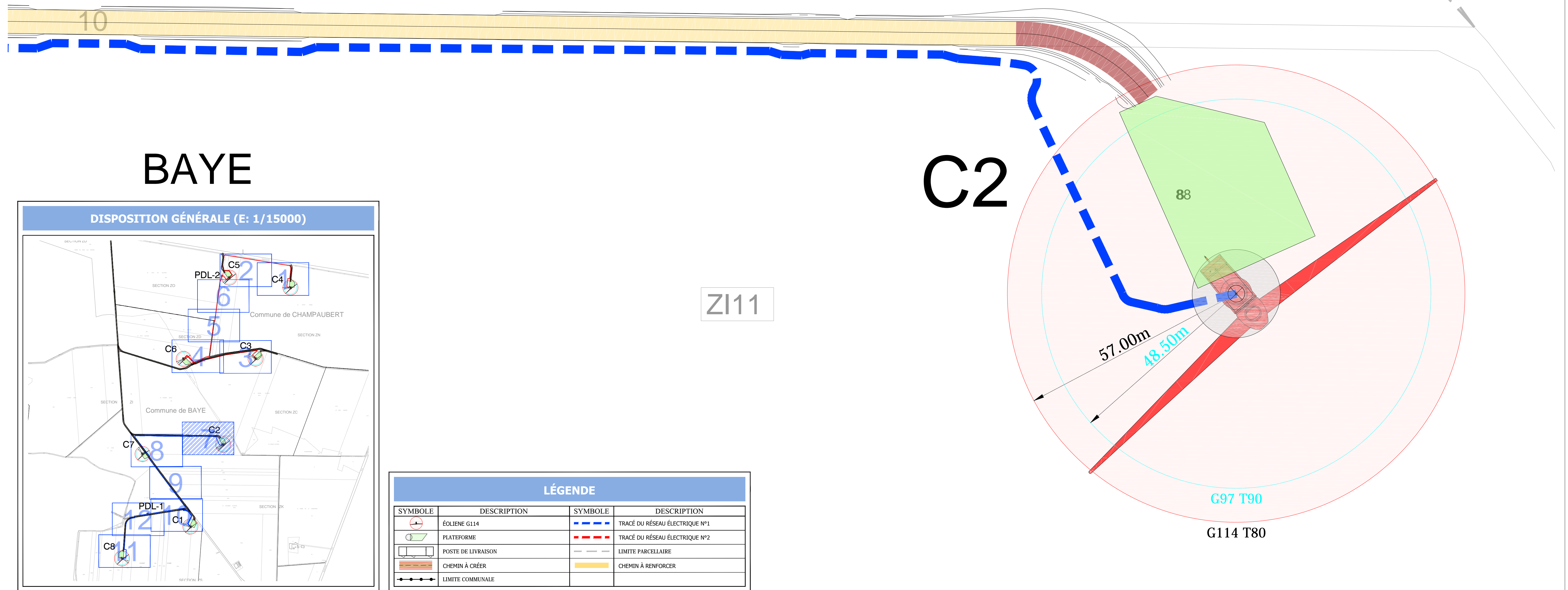
LÉGENDE			
SYMBÔLE	DESCRIPTION	SYMBÔLE	DESCRIPTION
	ÉOLIENE G114		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°1
	PLATEFORME		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°2
	POSTE DE LIVRAISON		LIMITE PARCELLAIRE
	CHEMIN À CRÉER		CHEMIN À RENFORCER
	LIMITE COMMUNALE		

Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	-

Gamesa

Échelles: A1 1:500 A3 1:1000	Format: Réduction Autres	Cod. 1: PJ 3	Format: A3	Rev. 00 Date 23-12-16 Projeté A.I.C. Dessiné X.B.A. Vérifié A.I.C.	Feuille: 24 De: 30
------------------------------------	--------------------------------	------------------------	---------------	--	---

Projet:	PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS Communes de Champaubert et Baye - France
Phase du projet:	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE
Collection:	APPROBATION DES CÂBLES
Titre:	PLAN DÉTAILLÉ
Sous-titre:	CIRCUIT 2



LÉGENDE			
SYMBÔLE	DESCRIPTION	SYMBÔLE	DESCRIPTION
	ÉOLIENE G114		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°1
	PLATEFORME		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°2
	POSTE DE LIVRAISON		LIMITE PARCELLAIRE
	CHEMIN À CRÉER		CHEMIN À RENFORCER
	LIMITE COMMUNALE		

Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	-

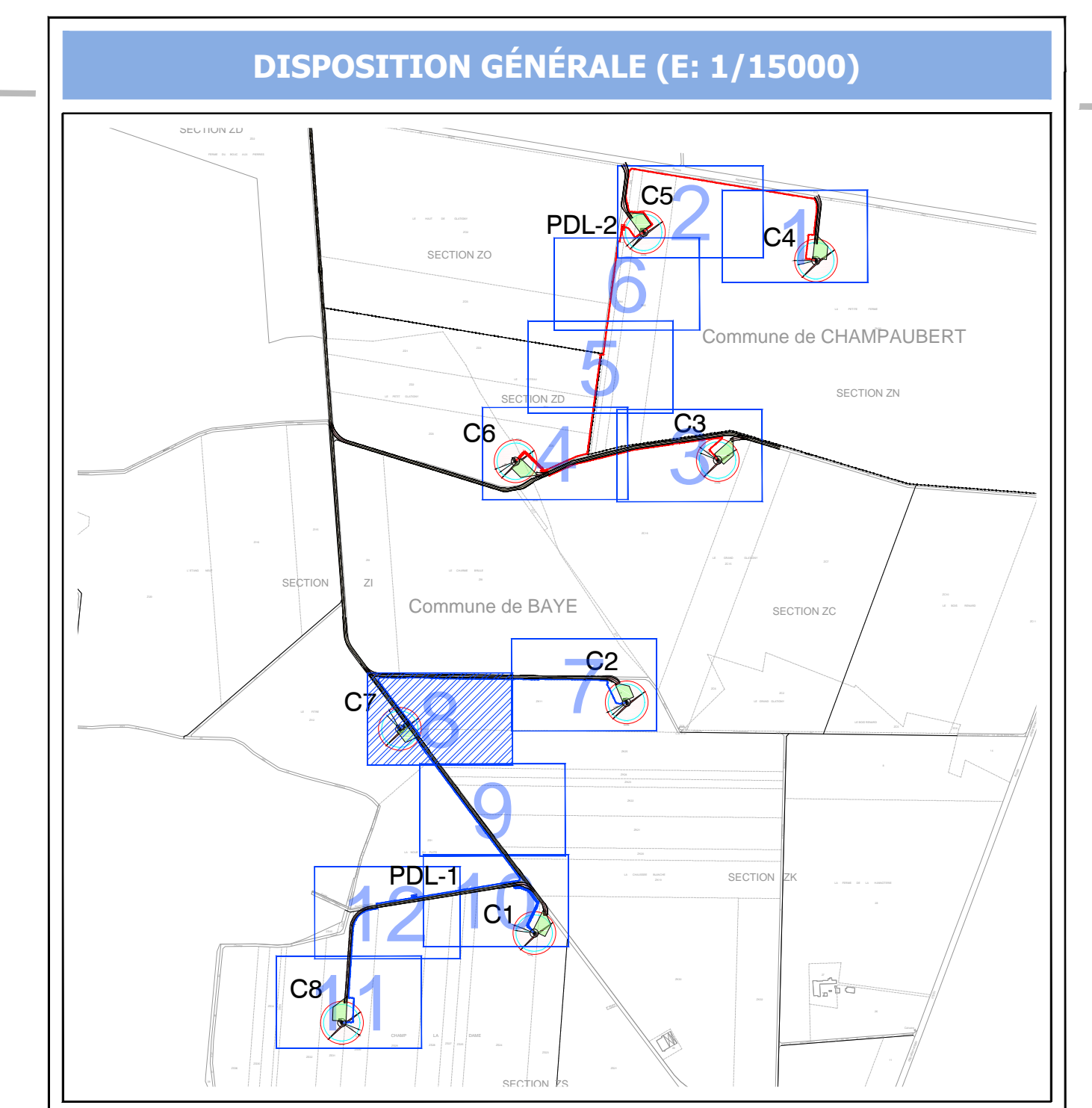
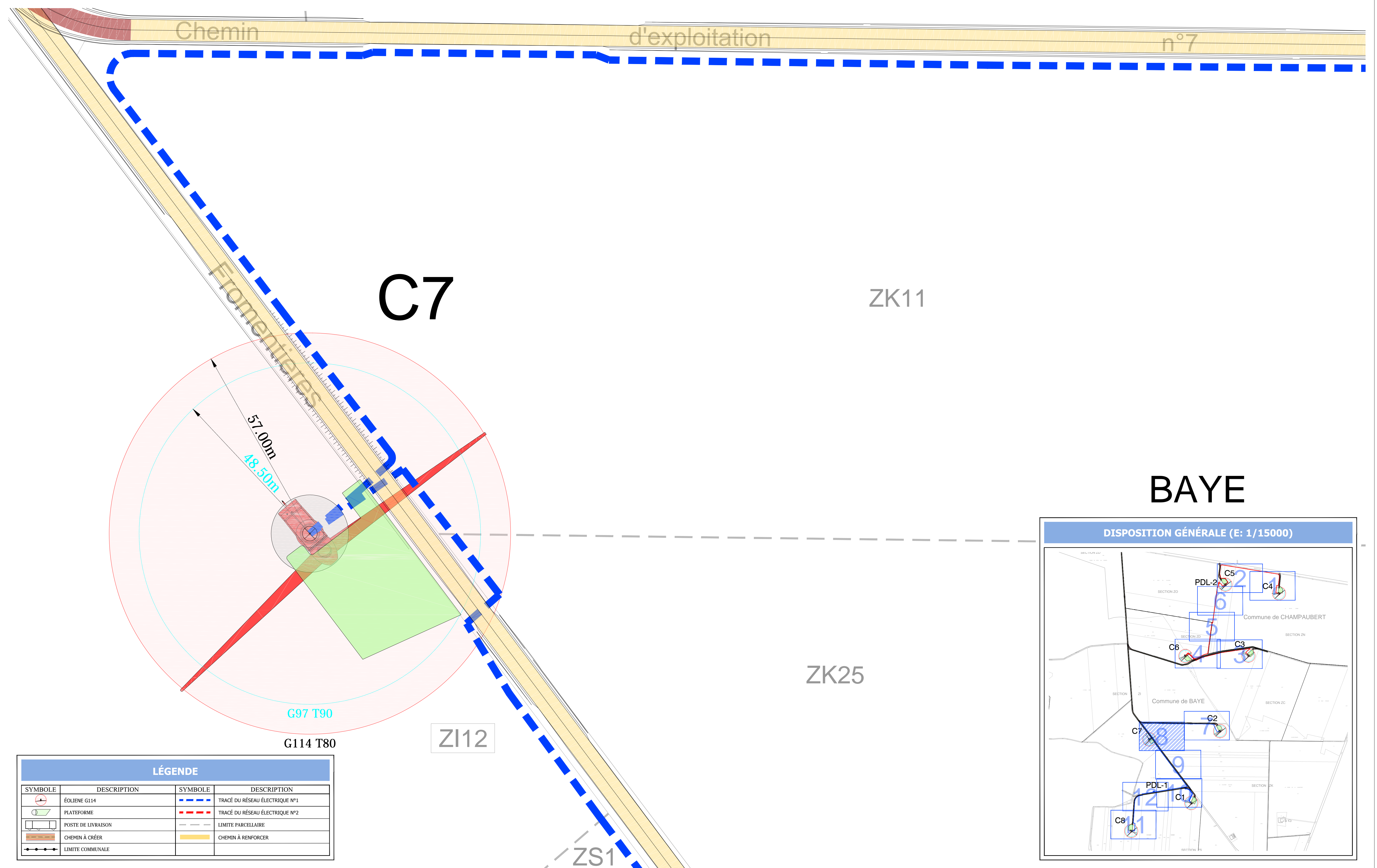
Échelles:	A1 1:500	Format:	A3
	A3 1:1000	Réduction:	Autres

Cod. 1:	PJ 3
Cod. 2:	
Cod. 3:	GAM-CHT-RMT-PG-01-R00

Rev. 00	Date 23-12-16
Projeté A.I.C.	Dessiné X.B.A.
Vérifié A.I.C.	

Feuille: 25
De: 30

Projet: PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS Communes de Champaubert et Baye - France
Phase du projet: DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE APPROBATION DES CÂBLES
Titre: PLAN DÉTAILLÉ
Sous-titre: CIRCUIT I



LÉGENDE			
SYMBÔLE	DESCRIPTION	SYMBÔLE	DESCRIPTION
	ÉOLIENE G114		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°1
	PLATEFORME		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°2
	POSTE DE LIVRAISON		LIMITE PARCELLAIRE
	CHEMIN À CRÉER		CHEMIN À RENFORCER
	LIMITE COMMUNALE		

Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	-

Gamesa

Échelles: A1 1:500 A3 1:1000	Format: Réduction Autres	Cod. 1: PJ 3	Format: A3	Rev. 00 Date 23-12-16	Feuille: 26
		Cod. 2:		Projeté A.I.C.	De:
		Cod. 3: GAM-CHT-RMT-PG-01-R00		Dessiné X.B.A.	30
				Vérifié A.I.C.	

Projet: **PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS**
Communes de Champaubert et Baye - France

Phase du projet: **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
Collection: **APPROBATION DES CÂBLES**

Titre: **PLAN DÉTAILLÉ**

Sous-titre: **CIRCUIT I**

ZI12

ZK25

ZK24

ZK23

ZK22

BAYE

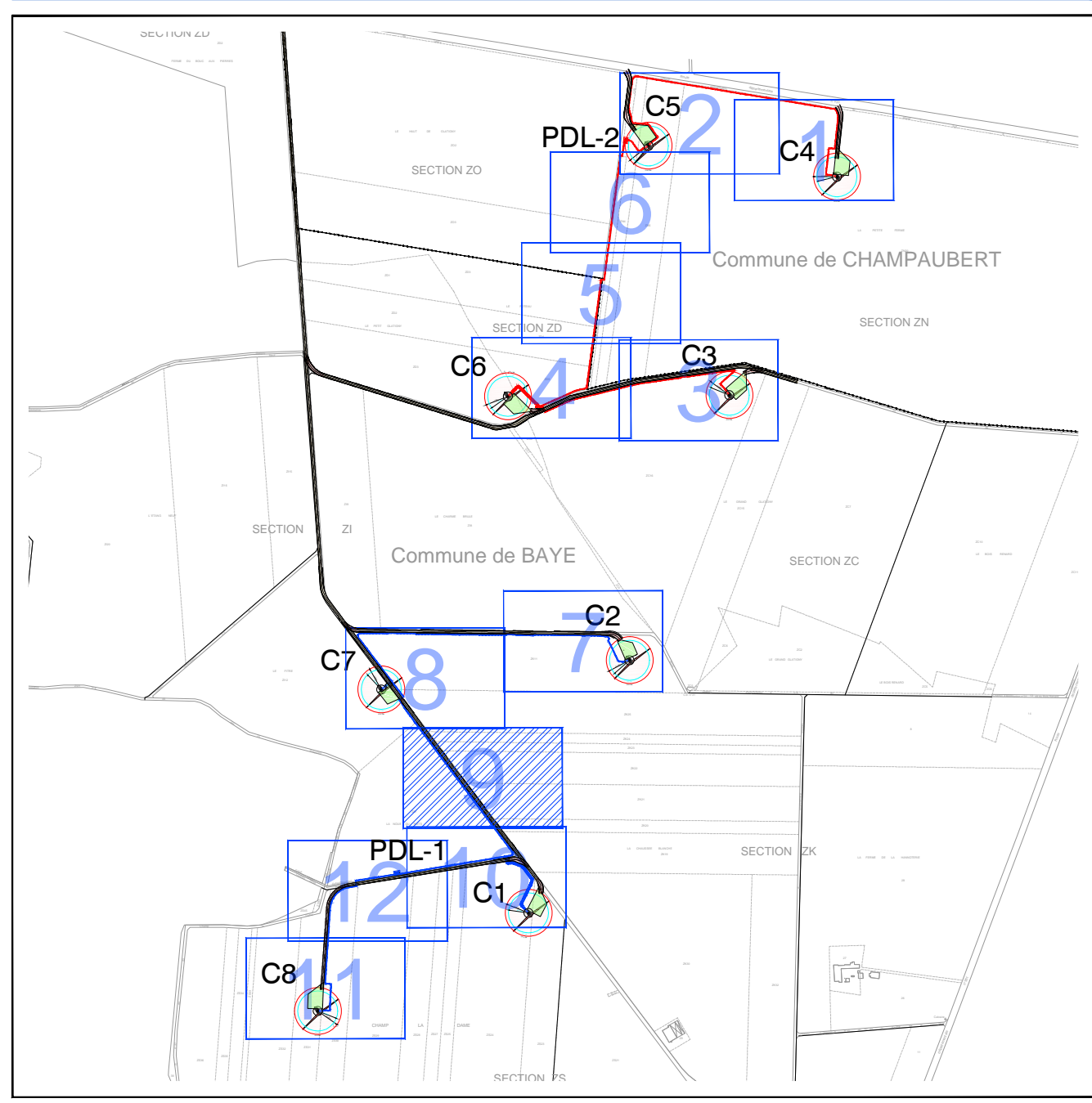
ZS1

ZK21

ZK20

Voie

DISPOSITION GÉNÉRALE (E: 1/15000)



LÉGENDE

SYMBÔLE	DESCRIPTION	SYMBÔLE	DESCRIPTION
	ÉOLIENE G114		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°1
	PLATEFORME		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°2
	POSTE DE LIVRAISON		LIMITE PARCELLAIRE
	CHEMIN À CRÉER		CHEMIN À RENFORCER
	LIMITE COMMUNALE		

Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	-

Échelles: A1 1:500 Format Réduction, A3 1:1000 Autres

 Cod. 1: PJ 3

 Cod. 2:

 Cod. 3: GAM-CHT-RMT-PG-01-R00

 Format: A3

 Rev. 00

 Date 23-12-16

 Projeté A.I.C.

 Dessiné X.B.A.

 Vérifié A.I.C.

 Feuille: 27

 De: 30

Projet: **PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS**
 Communes de Champaubert et Baye - France

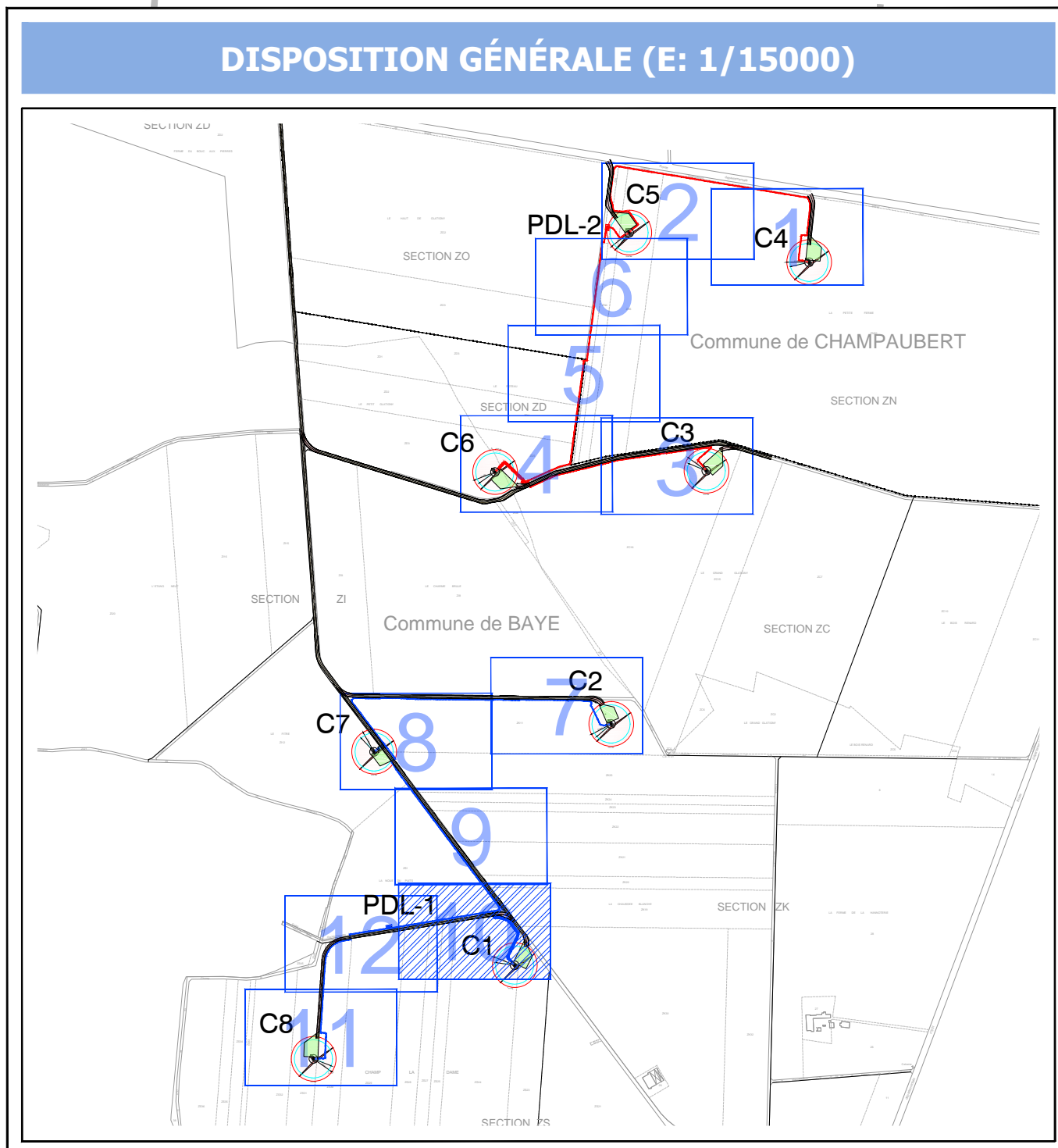
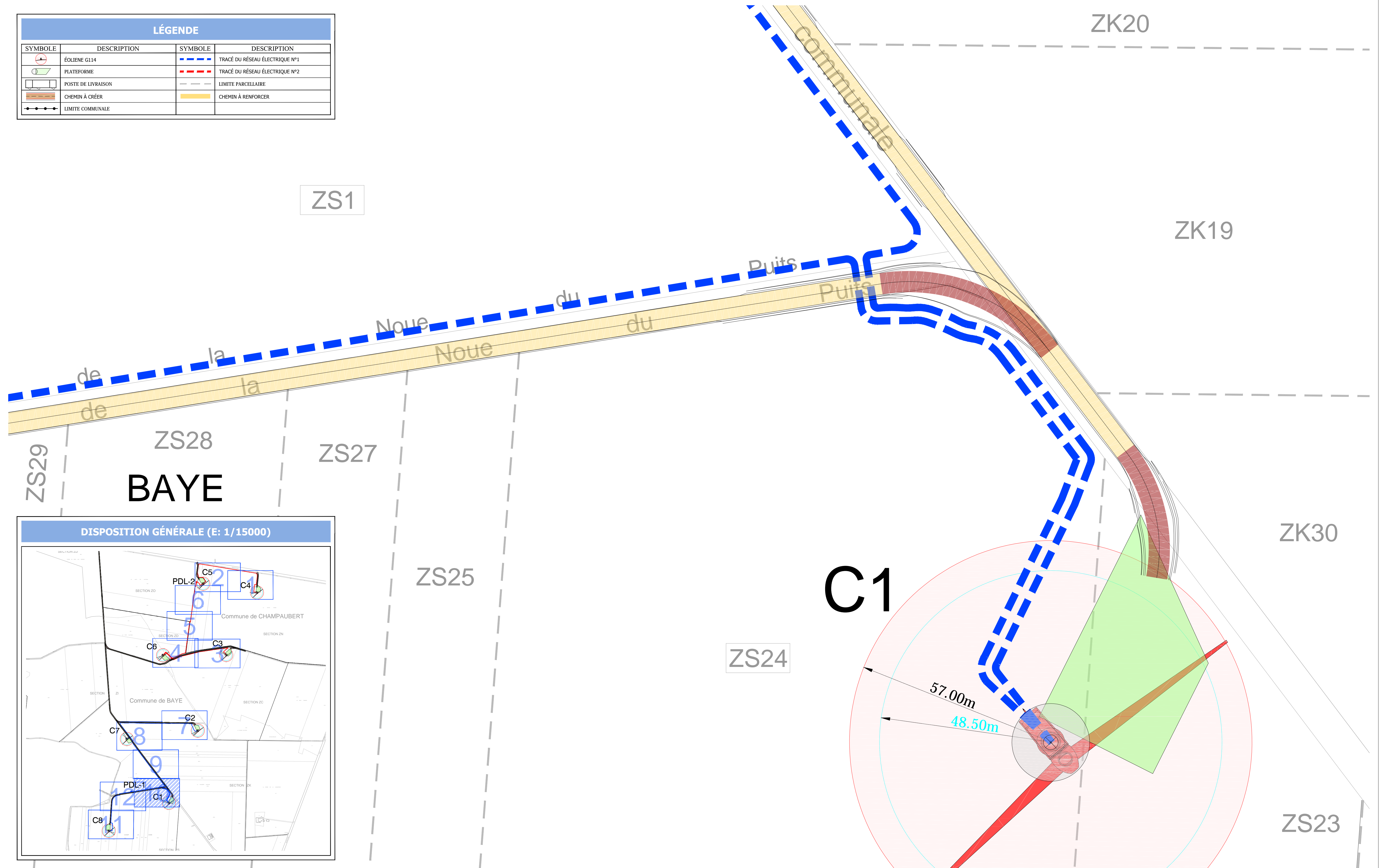
 Phase du projet: **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
 APPROBATION DES CÂBLES

 Collection:

 Titre: **PLAN DÉTAILLÉ**

 Sous-titre: **CIRCUIT I**

LÉGENDE			
SYMBÔLE	DESCRIPTION	SYMBÔLE	DESCRIPTION
	ÉOLIENNE G114		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°1
	PLATEFORME		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°2
	POSTE DE LIVRAISON		LIMITE PARCELLAIRE
	CHEMIN À CRÉER		CHEMIN À RENFORCER
	LIMITE COMMUNALE		



Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	-

Gamesa

Échelles:
 A1 1:500
 A3 1:1000

Format:
 Réduction
 Autres

Cod. 1: **PJ 3**
 Cod. 2:
 Cod. 3: GAM-CHT-RMT-PG-01-R00

Format: **A3**

Rev. **00**
 Date **23-12-16**
 Projeté **A.I.C.**
 Dessiné **X.B.A.**
 Vérifié **A.I.C.**

Feuille: **28**
 De:
 30

Projet: **PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS**
 Communes de Champaubert et Baye - France

Phase du projet: **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
 APPROBATION DES CÂBLES

Collection:
 Titre: **PLAN DÉTAILLÉ**
 Sous-titre: **CIRCUIT I**

ZS34

ZS33

ZS32

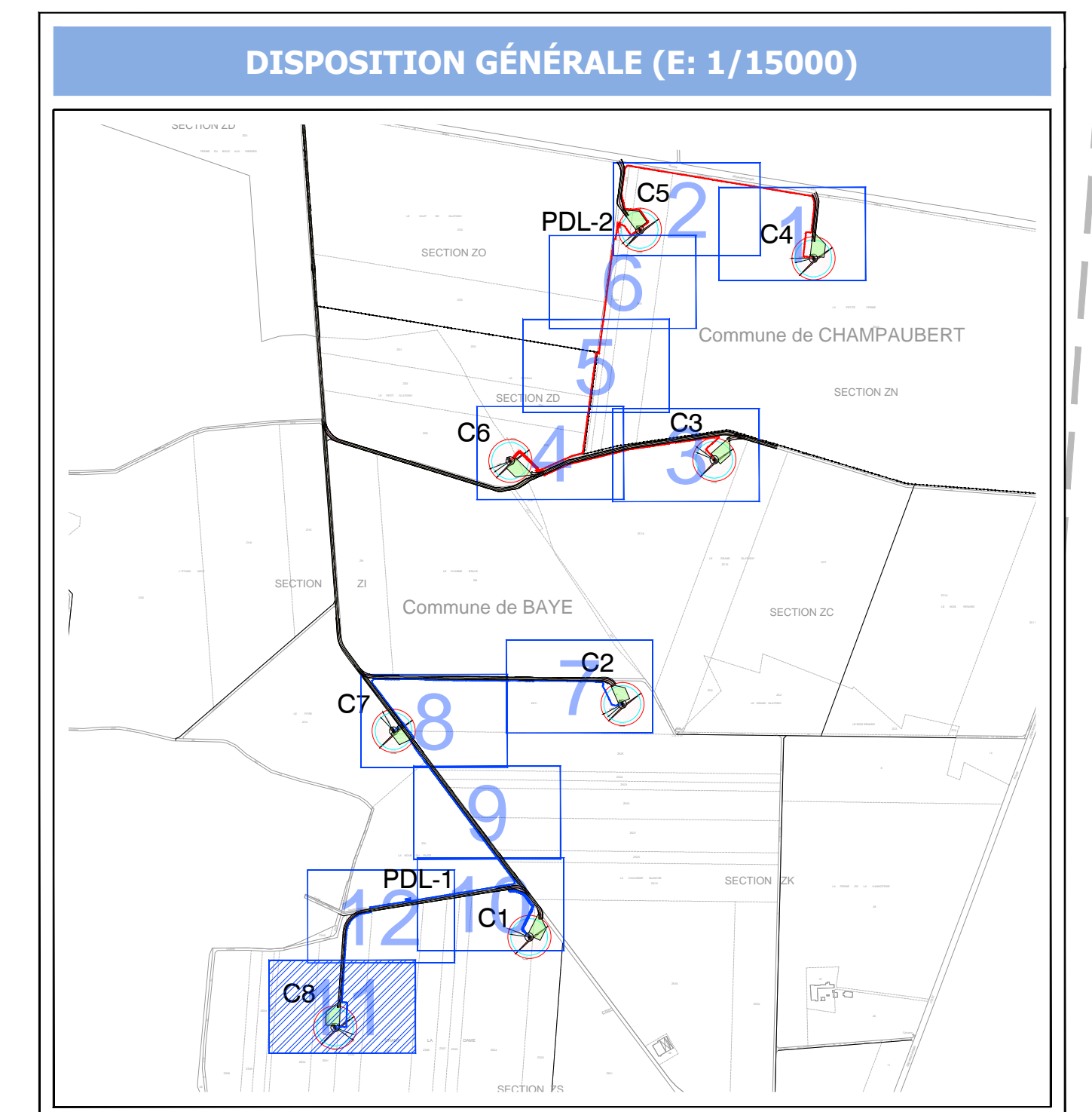
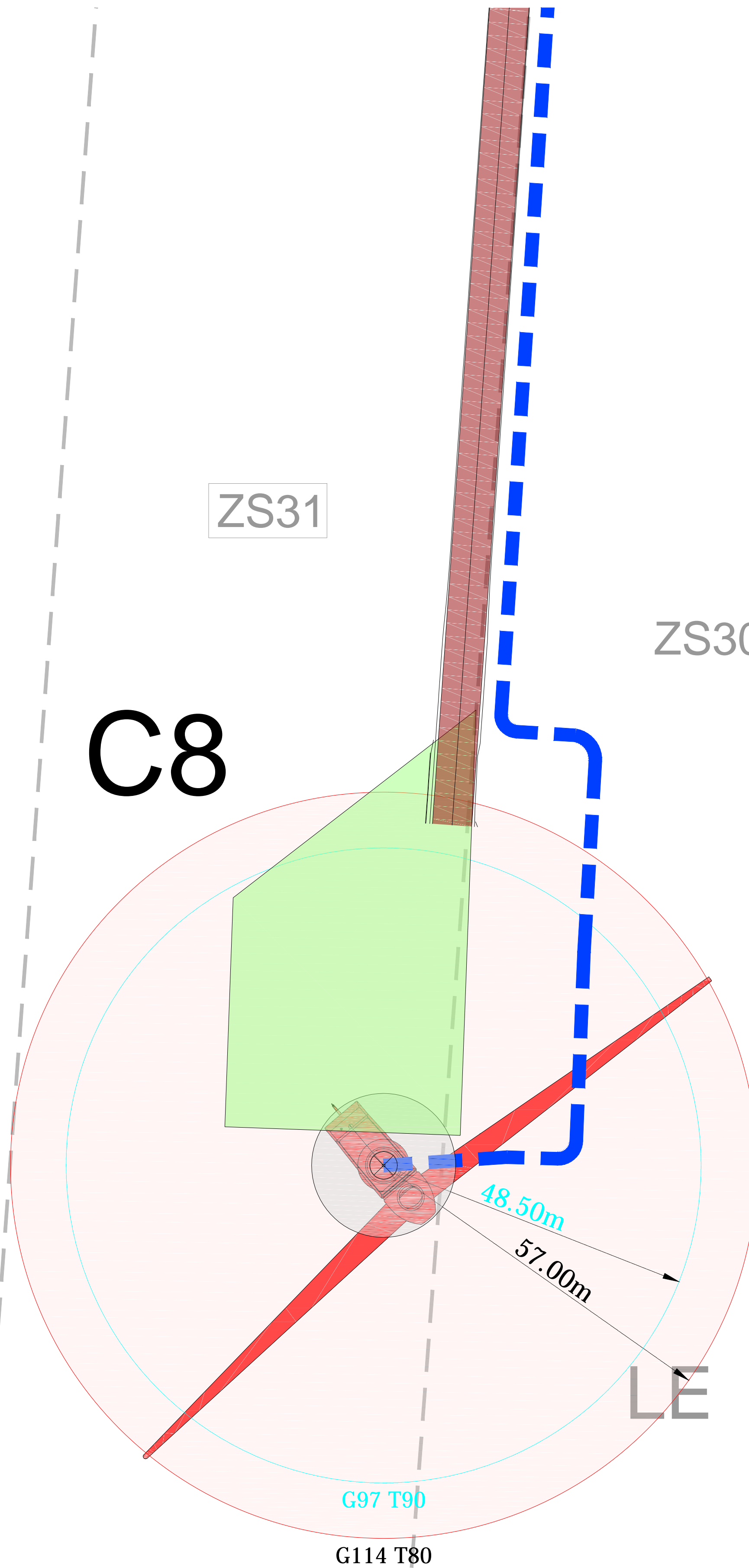
ZS31

ZS30

ZS29

C8

BAYE



LÉGENDE			
SYMBOLE	DESCRIPTION	SYMBOLE	DESCRIPTION
	ÉOLIENE G114		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°1
	PLATEFORME		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°2
	POSTE DE LIVRAISON		LIMITE PARCELLAIRE
	CHEMIN À CRÉER		CHEMIN À RENFORCER
	LIMITE COMMUNALE		

Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	-

Gamesa

Échelles:
 A1 1:500 Format
 A3 1:1000 Réduction
 Autres

Cod. 1: **PJ 3**
 Cod. 2:
 Cod. 3: **GAM-CHT-RMT-PG-01-R00**

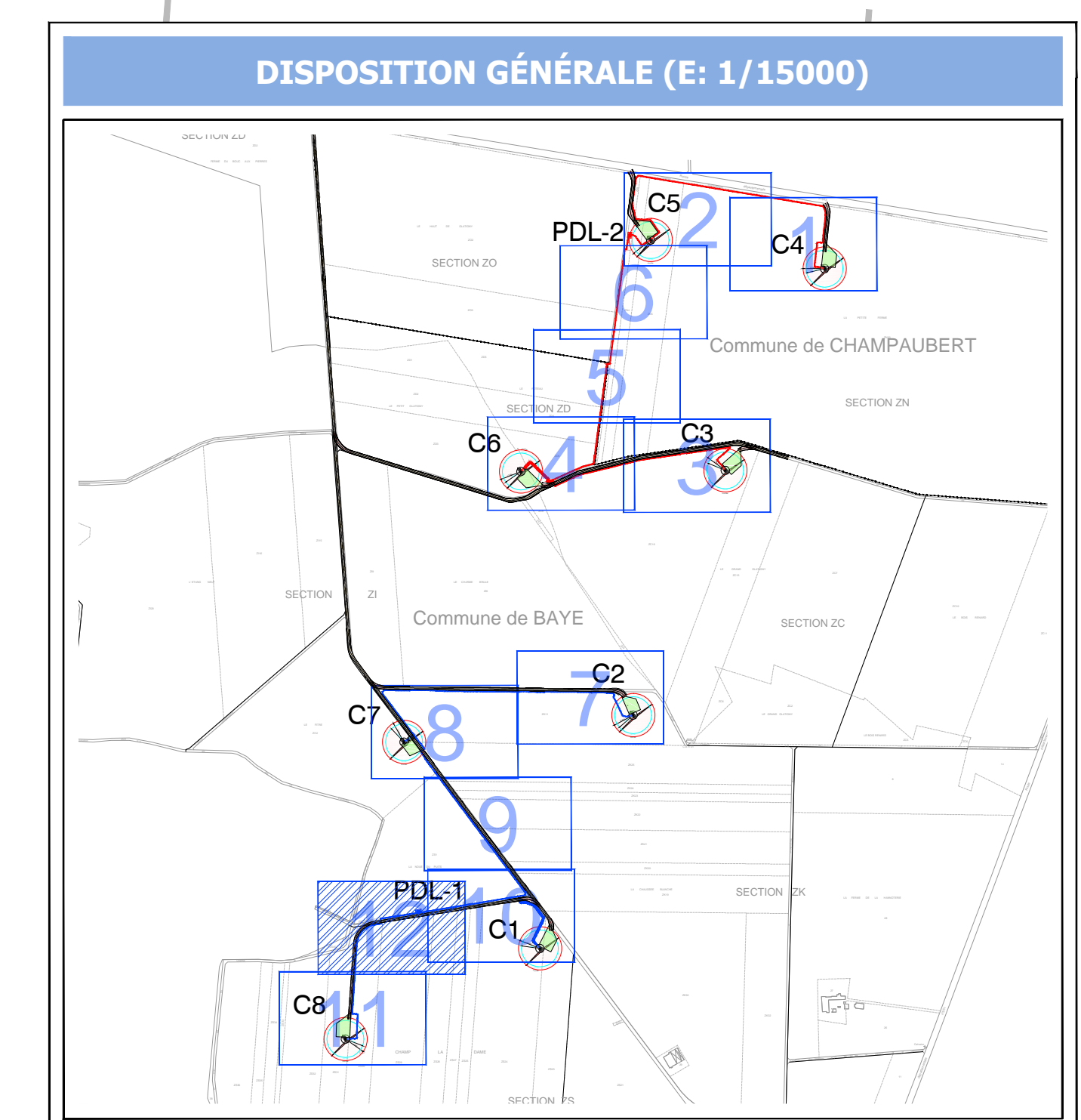
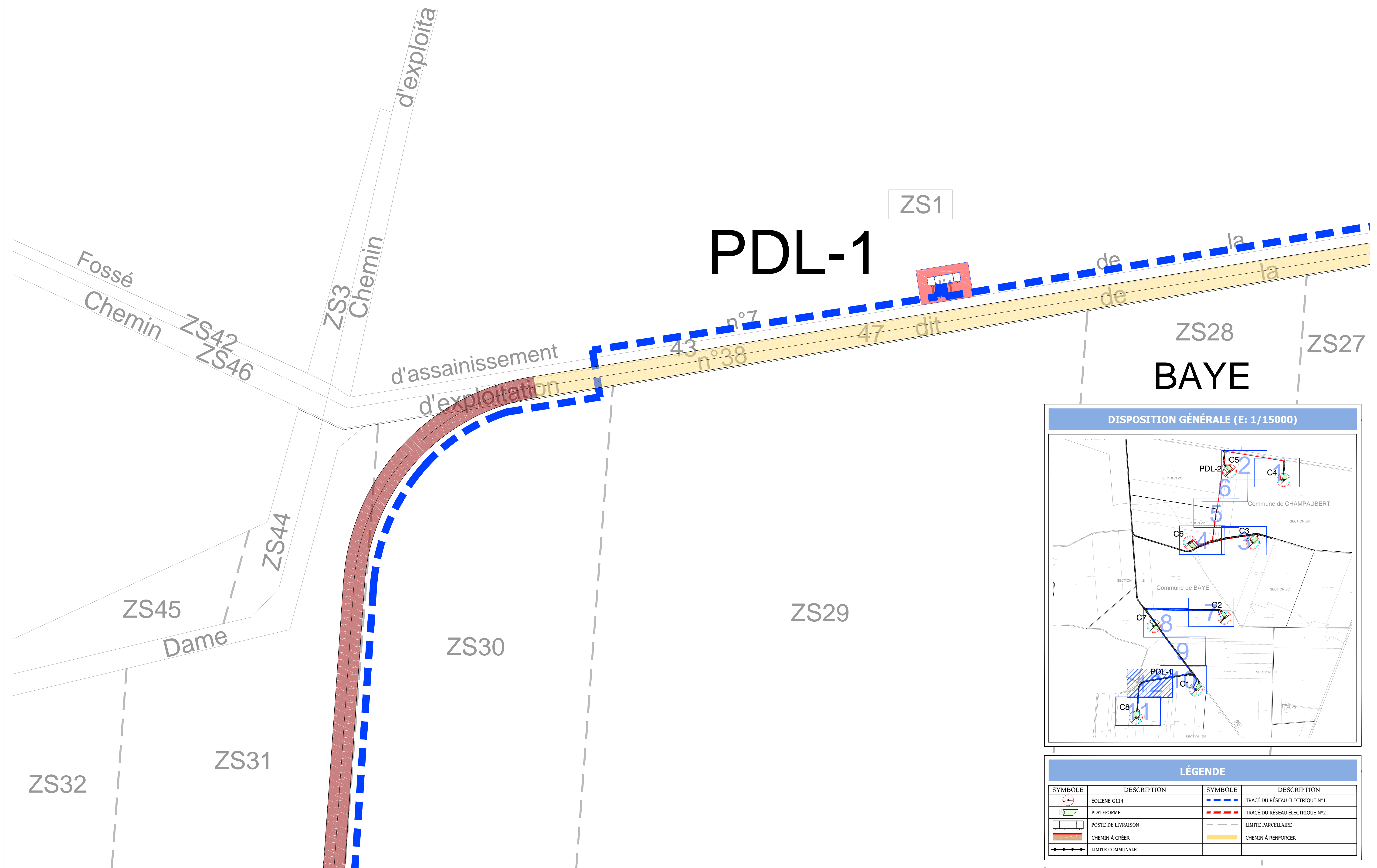
Format: **A3**
 Rev. **00**
 Date **23-12-16**
 Projeté **A.I.C.**
 Dessiné **X.B.A.**
 Vérifié **A.I.C.**

Feuille: **29**
 De: **30**

Projet: **PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS**
 Communes de Champaubert et Baye - France

Phase du projet: **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
 APPROBATION DES CÂBLES

Titre: **PLAN DÉTAILLÉ**
 Sous-titre: **CIRCUIT 1**



LÉGENDE			
SYMBÔLE	DESCRIPTION	SYMBÔLE	DESCRIPTION
	ÉOLIÈNE G114		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°1
	PLATEFORME		TRACÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE N°2
	POSTE DE LIVRAISON		LIMITE PARCELLAIRE
	CHEMIN À CRÉER		CHEMIN À RENFORCER
	LIMITE COMMUNALE		

Rev.	Date	Projeté	Dessiné	Vérifié	Approuvé	Modification
00	23-12-16	A.I.C.	X.B.A.	A.I.C.	-	-

Gamesa

Échelles: A1 1:500 A3 1:1000	Format: Réduction Autres	Cod. 1: PJ 3	Rev. 00 Date 23-12-16	Feuille: 30
		Cod. 2:	Projeté A.I.C.	De:
		Cod. 3: GAM-CHT-RMT-PG-01-R00	Dessiné X.B.A.	30
			Vérifié A.I.C.	

Projet: **PARC ÉOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS**
Communes de Champaubert et Baye - France

Phase du projet: **DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE**
Collection: **APPROBATION DES CÂBLES**

Titre: **PLAN DÉTAILLÉ**

Sous-titre: **CIRCUIT 1**